



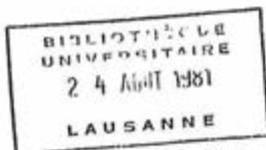
Etat de Vaud

Compte rendu
du Conseil d'Etat

34.0

,04

ZAG 176



1978

Département de l'instruction publique et des cultes

Généralités

Motions en suspens

Sont actuellement en suspens :

Les motions

Suzanne Cornaz (mai 1977) : Révision du concordat sur la coordination scolaire. Liée à l'EMPL modifiant la LIPS 08 quant à la durée des études au gymnase (mai 1979).

J.-D. Cruchaud (novembre 1977) : Expériences de réforme, cours à niveau. Soumise au Grand Conseil, dans le cadre du rapport sur la réforme, février 1979.

Marianne Fritsch (septembre 1978) : Modalités d'admission au collège. Un rapport sera soumis au Grand Conseil, en mai 1979.

Direction du département

Le chef du département a présidé six séances d'un jour et demi à deux jours chacune, réunissant les chefs des différents services et leurs collaborateurs.

La conférence des chefs de services, sous la présidence habituelle du secrétaire général, a tenu 31 séances.

Le secrétaire général, M. Jean Mottaz, a donné sa démission pour le 31 décembre 1978.

Conférences de presse

Le Département de l'instruction publique a organisé, en 1978, deux conférences de presse présidées par le chef du département :

— 4 avril :

- Semaine de cinq jours à l'école.
- Aménagement des vacances scolaires.

— 7 août :

- Développement des écoles secondaires supérieures vaudoises (ESSV), et modification de la durée des études gymnasiales.

Conférences intercantonales

Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique

La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique a tenu, en 1978, trois séances :

le 24 février 1978 à Borne,

le 25 mai 1978 à Borne

et la séance dite annuelle, les 26 et 27 octobre 1978 à Fribourg.

En outre, les chefs de départements alémaniques ont siégé le 7 septembre 1978 à Zurich.

Les principaux objets des délibérations ont été, outre l'approbation des rapports, des comptes et des budgets des institutions que la conférence entretient :

- la limitation de l'accès aux hautes écoles et le problème de leur cofinancement,
- le projet dit « SIPRI » (examen de la situation à l'école primaire),
- la suite au rapport dit « LEMO » (formation des maîtres),

- la consultation sur un rapport concernant les écoles de degré diplôme,
- l'examen d'un projet de concentration du nombre des types de maturités,
- un projet d'édition nouvelle de l'Atlas scolaire suisse.

**Conférence des chefs de départements de l'instruction publique
de la Suisse romande et du Tessin**

Présidée par le chef du département du canton de Vaud, elle a tenu cinq séances. Elle a traité des problèmes suisses et de la coordination romande :

- Projet SIPRI (situation à l'école primaire).
- Articles constitutionnels sur la formation et la recherche.
- Allemand.
- Planification financière et Atlas scolaire.
- CIRCE I et II - CIRCE III.
- IRDP.
- Radio-TV éducative.

M. Henri-Louis Favre a succédé à M. Simon Köhler (BE).

M. André Neuenschwander, délégué CIRCE I et II, termine son mandat à la fin de 1978.

Le délégué à la coordination romande, M. Robert Gerbex, a été reconduit dans son mandat.

L'Annuaire « Etudes pédagogiques » 1978 rend compte de l'activité de la Conférence, dans sa quatrième partie.

Service de l'enseignement supérieur, des affaires culturelles et des cultes

Considérations générales

Coordination universitaire sur le plan suisse

Sur le plan suisse, une nouvelle loi fédérale sur l'aide aux universités et à la recherche aurait pu entrer en vigueur au 1^{er} janvier. A la suite d'un référendum, cette loi a été soumise à une votation populaire. Le peuple suisse, en date du 28 mai, a refusé la LHR adoptée par le Conseil des Etats puis le Conseil national, le 7 octobre 1977.

Les autorités fédérales ont donc dû prolonger la loi du 28 juin 1968 sur l'aide aux universités, pour une nouvelle période de subventionnement couvrant les années 1978 et 1979. Cette prolongation a été faite en adaptant la LAU de 1968 aux conditions actuelles. Il y a lieu de constater que la Confédération ne dispose pas pour le moment des moyens suffisants pour accorder une aide substantielle aux cantons universitaires. Ce sont donc ces derniers qui continuent à fournir le plus gros de l'effort matériel pour l'enseignement supérieur. Il est normal, dans ces conditions, que les cantons universitaires n'entendent pas abandonner leurs responsabilités en ce qui concerne les options fondamentales de l'enseignement supérieur.

Dans le cadre de la LAU de 1968, la Conférence universitaire suisse assume la coordination entre les diverses hautes écoles du pays (Universités de Bâle, Berne, Fribourg, Genève, Neuchâtel, Vaud et Zurich, Haute Ecole de Saint-Gall et Ecoles polytechniques fédérales de Lausanne et Zurich). L'activité de la Conférence universitaire suisse s'est manifestée dans divers secteurs. L'accès aux études médicales a été l'objet d'une attention particulière; pour éviter l'introduction d'un « numerus clausus », il a fallu transférer des étudiants inscrits dans les universités suisses allemandes dans les universités romandes, où l'on disposait d'un certain nombre de places en réserve. La Conférence universitaire suisse, en collaboration avec la Conférence des directeurs des départements de l'instruction publique, a cherché à mettre sur pied une convention relative à la participation financière des cantons non universitaires aux frais de l'enseignement supérieur. La CUS s'est occupée également de la situation de l'emploi des jeunes universitaires, de la sélection avant ou après l'entrée à l'université et enfin de la révision de son règlement interne.

Coordination universitaire sur le plan romand

La collaboration entre les hautes écoles romandes (Universités de Berne, Fribourg, Genève, Lausanne, Neuchâtel et Ecole polytechnique fédérale de Lausanne) s'est poursuivie normalement. A côté des problèmes touchant à l'enseignement du deuxième et du troisième cycles des études, la Commission permanente de coordination entre les universités romandes (CPCUR) a procédé à un examen de la politique romande de coordination et du plan de développement des hautes écoles susmentionnées.

Autres considérations

Subventions fédérales

Pour ce qui concerne le Département de l'instruction publique et des cultes, le canton de Vaud a reçu les subventions fédérales suivantes :

1. Subventions pour l'exploitation de l'Université :	
Solde de l'année 1977 (subvention de base)	Fr. 6 174 609.—
Acompte pour l'année 1978 (subvention de base)	= 17 057 400.—
Total	Fr. 23 232 009.—
2. Subventions pour les investissements universitaires :	
BUU	Fr. 1 410 000.—
CHUV	= 7 500 000.—
Autres travaux	= 978 052.—
Total	Fr. 9 897 052.—

3. Autres subventions :	
Bourses d'études	Fr. 2 786 546.55
Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué (pour 1977)	" 83 889.—
Total	Fr. 2 870 435.55
Total général	Fr. 35 999 496.55

Nouvelle loi sur l'Université de Lausanne

Ainsi que le mentionnait le compte rendu de l'année dernière, c'est le 6 décembre 1977 que le Grand Conseil a adopté la nouvelle loi sur l'Université de Lausanne. En date du 5 juillet, le Conseil d'Etat a pris un arrêté d'introduction à la LUL. Cet arrêté a mis en vigueur, avec effet au 30 juin, le chapitre premier et l'article 107 de la loi du 6 décembre 1977 sur l'Université de Lausanne. Cet arrêté avait pour objet de régler :

- le statut des membres du corps enseignant ;
- la mise en place des organes devant participer à la procédure d'élaboration du règlement général ;
- les conséquences de l'abaissement de la limite d'âge pour le corps enseignant.

Personnel

Effectif au 31 décembre

	Personnel en activité	
	Plein temps	Temps partiel
Personnel administratif	7	2
Bureau de construction de l'Université de Dorigny	6	1
Fondation Maison pour étudiants	15	2
Office de protection des biens culturels	—	3
Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage	4	3
Bibliothèque cantonale et universitaire	53	51
Archives cantonales vaudoises	7	3
Musée cantonal des beaux-arts	11	3
Musée cantonal d'archéologie et d'histoire	3	2
Musée romain d'Avenches	3	1
Cabinet des médailles	—	1
Musée et jardins botaniques	8	1
Musée géologique	4	1
Musée zoologique	7	2
Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué	5	27
Eglise évangélique réformée du canton de Vaud	249*	—
Paroisses catholiques du district d'Echallens	6	—
Eglise catholique	118**	—
Totaux	500	103
	603	

Pour l'effectif du personnel à l'Université, voir sous « Université - Direction administrative ».

* Personnel à la charge de l'Etat.

** Loi du 16 février 1970.

Activité

Activités culturelles

Nouvelle loi

Le 19 septembre, le Conseil d'Etat a adopté une nouvelle loi sur les activités culturelles. Ce texte consacre le soutien financier de l'Etat à des institutions culturelles existantes, qu'elles soient cantonales ou non, et définit dans quelles mesures des subventions peuvent être accordées pour la mise sur pied des activités culturelles organisées par des communes, ou des institutions privées.

à la
dum,
e du
onal,

aux
mées
ond-
pour
can-
i gros
condi-
onsa-
rliuu,
me la
Berne,
Ecoles
e uni-
médi-
i d'un
orsités
certain
ration
ique, a
nclère
S s'est
de la
de son

ribourg,
soj s'est
nent du
i coordi-
i la poli-
s écoles

cultes, le

174 609.—
157 400.—
232 009.—

410 000.—
500 000.—
978 052.—
897 052.—

Suite à l'adoption de cette loi seront constituées une commission cantonale des activités culturelles et une commission cantonale de la formation culturelle. Ces commissions remplaceront la commission consultative du Fonds cantonal des arts et des lettres qui a cessé son activité à la fin de l'année.

Fonds cantonal des arts et des lettres

Pour sa dernière année d'activité, la commission consultative du Fonds cantonal des arts et des lettres a siégé à deux reprises. Elle a examiné 39 demandes de subvention et a donné une suite positive à 29 d'entre elles. Les sommes accordées se montent à un total de Fr. 242 800.--.

Office de la protection des biens culturels

Cette année a été marquée par l'arrêté du Conseil fédéral mettant en vigueur l'inventaire des biens culturels immobiliers prévus pour la signalisation en cas de menace. Les objets figurant sur cette liste doivent être équipés du signe international de protection bleu et blanc prescrit par la Convention de La Haye.

Pour le canton de Vaud, 58 des 79 objets proposés ont été retenus. L'Office a établi un dossier complet sur ces objets, soit notice historique et documentation photographique.

L'établissement des dossiers de sécurité a été achevé dans les districts de Lausanne et de Cossonay.

A Nyon, à côté de la basilique romaine, un abri pour la protection des biens culturels a été construit. Il comprend 253 mètres cubes. Le coût total de 106 300 francs a été subsidié par la Confédération à raison de 44 % et par le canton pour 25,25 %.

Un organigramme du personnel dirigeant de la protection des biens culturels a été mis sur pied. Il est calqué sur l'organisation existante de la défense civile. Le chef de l'Office étant incorporé à l'état-major cantonal de défense civile, il a suivi pendant une semaine un cours d'introduction à la défense générale.

Cité universitaire de Lausanne-Dorigny

Bibliothèque universitaire centrale et locaux communs

La mise au point du projet définitif a été achevée. Les plans des bâtiments ont été mis à l'enquête publique en novembre. Ils n'ont pas suscité d'opposition. La construction commencera au printemps 1979.

Bâtiment de biologie

Le programme des locaux a été établi. L'étude de diverses variantes a abouti à l'établissement d'un avant-projet du bâtiment de biologie, en conformité avec le plan directeur de la zone de la Faculté des sciences.

Institut suisse de droit comparé

Après le vote favorable des Chambres fédérales, le projet d'Institut suisse de droit comparé est entré dans sa phase d'exécution. L'Etat de Vaud est le maître de l'ouvrage. Il est représenté par le Comité directeur du BUD qui s'est adjoint, pour cette réalisation, un représentant du Département fédéral de l'intérieur, futur exploitant de l'Institut.

Centre sportif universitaire

En application du plan directeur sportif, le Centre commun à l'Université et à l'EPFL a été doté de quatre courts de tennis. Grâce à une participation financière au Sport-Toto, ils ont pu être équipés d'un éclairage.

Travaux d'infrastructure

La station de pompage de l'eau du lac, ouvrage commun aux deux hautes écoles lausannoises, a été exécutée sous la direction du BUD. Les installations fonctionnent.

Terrains

Les chemins situés dans la zone de la Faculté des sciences et encore propriété de la commune d'Ecublens (3500 m²) ont été rachetés par l'Etat en décembre.

Fondation Maison pour étudiants de l'Université de Lausanne

En 1967, à l'ouverture des maisons pour-étudiants, le loyer des chambres était calculé de manière à couvrir les charges d'exploitation, à l'exception d'un subside HLM en faveur de l'immeuble de Rhodanie et des intérêts et amortissements d'emprunts nécessaires à l'implantation des pavillons des Cédres, que l'Etat s'était engagé à payer.

Depuis cette époque, les loyers n'ont été adaptés qu'une seule fois (14 % en 1973), pendant que le coût de la vie augmentait de 65 %. C'est dire que l'écart entre charges d'exploitation et produits de location, qui définit le déficit des comptes de la fondation, n'a cessé de croître malgré une gestion parcimonieuse.

Pour réduire ce déficit, le Conseil de fondation a décidé :

1. de renoncer à la gestion du restaurant de Rhodanie ;
2. de proposer à l'Etat et à la Confédération de rembourser une partie des dettes hypothécaires de la fondation ;
3. de réduire les charges d'exploitation par compression du personnel.

Ces mesures sont en voie d'exécution : la gestion du restaurant de Rhodanie a été reprise, dès la rentrée d'automne, par l'EPFL. Les étudiants se chargeant dorénavant de l'entretien de leur chambre une fois sur deux, deux femmes de chambre parties en cours d'année n'ont pas été remplacées.

Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage**Secteur I : Formation professionnelle et écoles techniques supérieures**

	Vaud	Communes vaudoises	Fondations Fédérations Ass. diverses	Total
Bourses apprentissage (patrons)	1 792 250.—	69 240.—	—,—	1 861 490.—
Bourses écoles de commerce	143 270.—	—,—	—,—	143 270.—
Bourses apprentissage (écoles)	279 705.—	4 840.—	—,—	284 545.—
Bourses d'études techniques supérieures	478 470.—	17 980.—	—,—	496 450.—
Bourses diverses	121 390.—	1 000.—	6 100.—	128 490.—
Total	2 815 085.—	93 060.—	6 100.—	2 914 245.—

Total du secteur I : 1013 bourses à fonds perdu, soit 2 914 245 francs, y compris contributions fédérales ; 14 prêts remboursables, soit 60 670 francs.

D'autre part, 412 demandes pour lesquelles l'enquête habituelle a été effectuée ont été refusées.

Moyenne par bourse : 2876 fr. 85.

Secteur II : Etudes secondaires, paramédicales, sociales, artistiques, agricoles et universitaires

Bourses d'études accordées à des élèves fréquentant des établissements de degré gymnasial	229	Fr.	558 100.—
établissements secondaires supérieurs divers	31		125 185.—
établissements pour enseignement primaire	105		358 855.—
établissements pour formations paramédicales	123		596 850.—
établissements préparatoires au personnel soignant	14		39 800.—
établissements pour formations sociales	59		353 365.—
établissements pour formations artistiques	70		403 580.—
établissements pour formations agricoles	36		137 910.—
Totaux	667	Fr.	2 613 645.—

Hautes écoles

Bourses à fonds perdu	Fr.	2 897 300.—
Prêts remboursables		684 080.—
Total	Fr.	3 581 380.—

L'Office a examiné 200 dossiers au cours du semestre d'été 1978 et 580 dossiers au cours du semestre d'hiver 1978-1979.

Au cours de l'année civile, 500 310 francs ont été récupérés à titre de remboursement de montants accordés antérieurement sous forme de prêts.

Totaux

Secteur I	1013 bourses, soit Fr. 2 974 915.—
Secteur II	1447 bourses, soit Fr. 6 195 025.—
Total Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage	2460 bourses, soit Fr. 9 169 940.—

Le Conseil d'Etat a adopté un nouveau barème pour l'attribution des bourses d'études et d'apprentissage avec entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1979. Par ailleurs, le Conseil d'Etat a consulté la Commission cantonale des bourses d'études sur un projet de modification de la loi du 11 septembre 1973 sur l'aide aux études et à la formation professionnelle.

Bibliothèque cantonale et universitaire

Personnel

En octobre, le Conseil d'Etat a pris une nouvelle décision d'organisation de la Bibliothèque cantonale et universitaire prévoyant un accroissement progressif de l'effectif du personnel, en vue de l'ouverture de la Bibliothèque universitaire centrale de Dorigny en 1982. Une vingtaine de postes seront ainsi créés d'ici l'ouverture de la Bibliothèque universitaire centrale de Dorigny, l'ensemble de ce personnel devant assurer la gestion de la Bibliothèque universitaire centrale de Dorigny, la Bibliothèque des sciences humaines, ouverte en 1977, et celle de la Riponne qui doit desservir le public cantonal et les gymnasiens. Vu la réduction du nombre de postes accordés par le Conseil d'Etat, quelques activités seront supprimées ou ne seront pas mises en route.

Locaux et matériel

Le dépôt de livres de l'Athénée est maintenant comble. Grâce au transfert de la Faculté de droit de Dorigny, l'Université a pu mettre deux locaux à la disposition de la Bibliothèque cantonale et universitaire à la Cité, dont l'un sera affecté au dépôt des livres qui ne trouvent plus place dans le Palais de Rumine.

En vue des opérations de recatalogage des fonds anciens et de l'acquisition de livres nouveaux pour la Bibliothèque universitaire centrale de Dorigny, l'Université a cédé la Salle Tissot à la Bibliothèque cantonale et universitaire qui a pu y installer sa section des commandes et une partie du personnel voué au recatalogage des fonds en vue du libre accès.

L'accroissement des activités dues au transfert partiel de la Bibliothèque cantonale et universitaire à Dorigny a amené la direction de la Bibliothèque cantonale et universitaire à accroître le nombre d'écrans reliés directement à l'ordinateur de l'Etat de Vaud. Le gain de temps que l'on obtient par la consultation directe de la mémoire en ordinateur — il n'est plus nécessaire au personnel de se déplacer jusqu'à la salle des catalogues — permet un rendement accru et une amélioration des conditions de travail.

En outre, le groupe de saisie de données a été doté d'une machine Inforex 3300, plus puissante que la précédente, permettant de nombreux contrôles au moment de l'enregistrement et évitant des corrections *a posteriori*.

Activité

Musée de l'Elysée

La loi du 19 septembre 1978 sur les activités culturelles de l'Etat de Vaud a consacré l'existence du Musée de l'Elysée — sous le nom de Musée de l'image. Cela signifie que le département des estampes de la Bibliothèque cantonale et universitaire a cessé de dépendre de la direction de la Bibliothèque cantonale et universitaire au 31 décembre 1978, pour devenir une institution relevant directement du Service de l'enseignement supérieur, des affaires culturelles et des cultes, comme les autres musées cantonaux.

Bibliothèque universitaire centrale de Dorigny

Les plans de l'architecte G. Cocchi ont été approuvés par l'autorité en octobre en vue de leur mise à l'enquête qui n'a soulevé aucune opposition.

Automatisation

En plus de la gestion opérationnelle du système, l'équipe informatique a effectué de nombreux travaux de maintenance (optimisation et documentation de programme).

Quelques nouveaux développements doivent être signalés : création de nouveaux types d'accès aux fichiers, mise au point d'une interrogation catalogage / prêt, programmation de la mise à jour des commandes, rendue nécessaire pour assurer la coordination avec la Bibliothèque des sciences humaines de Dornigny.

Sur le plan des relations extérieures, le transfert du système automatisé à la Bibliothèque cantonale de Saint-Gall est presque achevé. La Bibliothèque de l'École polytechnique de Paris a également décidé de reprendre ce système, dont le transfert a commencé en fin d'année. La Bibliothèque universitaire de Bâle est en contact étroit avec celle de Lausanne en vue d'une éventuelle reprise du système.

La mise au point du Répertoire des périodiques bio-médicaux en Suisse, réalisé par la Bibliothèque cantonale et universitaire sur demande de l'Académie suisse des sciences médicales et de l'Office fédéral de la science et de la recherche, est quasiment achevée. Il s'agit là de la première réalisation en Suisse d'un fichier commun informatisé né de la collaboration de plusieurs bibliothèques.

La mise sur pied d'un réseau automatisé a amené le Conseil d'Etat à créer un fonds destiné à financer les actions propres à développer le réseau. Il convient en effet que la création du réseau ne se fasse pas au détriment de la Bibliothèque cantonale et universitaire et ne provoque pas des charges financières nouvelles pour l'Etat de Vaud. Il est ainsi prévu que les bibliothèques étrangères paieront une finance de rachat du système, et que toutes les bibliothèques associées au réseau verseront une sorte de cotisation annuelle pour assurer la maintenance et le développement du système.

Exposition

L'année a été marquée par le centenaire de la naissance de C.-F. Ramuz. La Bibliothèque cantonale et universitaire a organisé dans le cadre du Salon des antiquaires en novembre, et avec l'appui de la Fondation Ramuz, une grande exposition retraçant les diverses étapes de la vie de l'écrivain vaudois. Une partie de cette exposition avait été présentée en septembre à la Bibliothèque nationale de Paris sous les auspices du Ministère français de l'éducation nationale, de la Fondation Pro Helvetia et de l'Ambassade de Suisse. Ces deux expositions ont connu un succès remarquable.

Tant sur le plan national qu'international, plusieurs membres du personnel de la Bibliothèque cantonale et universitaire ont continué à consacrer une partie de leurs activités aux tâches de coordination.

**Archives cantonales
vaudoises****Activité***Romises d'archives publiques*

Des versements ont été faits par :

- la Chancellerie d'Etat,
- la Brigade de la circulation,
- le Tribunal du district de Nyon,
- les Justices de paix des cercles de Château-d'Ex et d'Yverdon,
- les Offices de poursuites et diligences des districts d'Aigle, Orbe et Yverdon, ainsi que l'Office des poursuites de Lausanne-Est,
- les Etablissements de la plaine de l'Orbe,
- l'Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et autres dommages,
- le Département des travaux publics,
- les Recettes des districts d'Aigle et de La Vallée.

Visites dans le canton

Vingt-trois services officiels ont reçu la visite d'un archiviste pour romise en ordre et examen.

Les communes suivantes ont été aidées par les Archives cantonales : Aigle, Apples, Avanches, Blonay, Borox, Chabrey, Château-d'Ex, Chexbres, Corsier, Denens, Etoy, Gland, Gryon, Lavey-Morcles, Le Mont, Moiry, Montreux, Nyon, Ollon, Payerne, Rennaz, Roche, Saint-Légier-La Chiésaz, Saint-Prex, Syens, Vallamand et Yverdon.

Université

Sénat

Président : professeur François Gilliard, jusqu'à la fin de l'année académique 1977-1978, puis le professeur André Delessert.

Le Sénat de l'Université a tenu neuf séances : budget, comptes, plan de développement, administration centrale, renouvellement du Conseil académique, arrêté d'introduction de la loi du 6 décembre 1977 sur l'Université de Lausanne, retraité des professeurs ont été les principaux sujets traités.

Direction générale Rectorat

Recteur : professeur Dominique Rivier.

Vice-recteurs : les professeurs Ernest Giddey et Jean Brack.

Le Rectorat a tenu 53 séances, consacrées aussi bien à l'administration courante qu'aux problèmes généraux de politique universitaire.

Il a en outre siégé pratiquement chaque semaine avec le chef du Service de l'enseignement supérieur. Il a été reçu à plusieurs reprises par le chef du Département de l'instruction publique et, occasionnellement, par la délégation du Conseil d'Etat aux affaires universitaires et par le Conseil d'Etat *in corpore*.

A trois reprises ont eu lieu des séances réunissant le Rectorat et le Comité directeur du Bureau de l'Université de Dorigny, séances consacrées aux problèmes posés par la construction des bâtiments universitaires à Dorigny (bâtiment dit des *locaux communs*, Institut de droit comparé, bâtiment des sciences biologiques).

Chancellerie du Rectorat

Le chef de la chancellerie veille à la préparation et assure l'exécution des décisions du Rectorat, dans les affaires qui concernent l'enseignement et la recherche.

Il s'occupe du personnel, des fichiers, des archives et de la bibliothèque du Rectorat. Il tient les procès-verbaux et liquide les affaires courantes (propositions au département, etc.). En outre, il assume le contrôle de l'engagement des assistants dans les facultés et écoles et traite les questions concernant le personnel étranger.

Il préside le comité directeur des restaurants universitaires. Il participe également au travail de groupes d'experts qui établissent les données de base de la coordination universitaire suisse.

Services dépendant directement du Rectorat

Service de l'information

Les publications suivantes ont été effectuées :

- Mémento de l'Université de Lausanne : 30 numéros.
- Uni Lausanne : 2 numéros.
- Communication du Rectorat et de la Direction administrative : 11 numéros.

Le 6 décembre 1978 est décédé M. Marcel-A. Matthey, responsable du Service de presse et d'information.

Service social (commun à l'Université et à l'EPFL)

Les interventions du Service social ont concerné les problèmes suivants :

1. situation personnelle difficile sur le plan général ;
2. situation financière mauvaise ;
3. perte de gains accessoires ;
4. diminution du pouvoir d'achat ;
5. suppression des revenus garantis ;
6. situation administrative ou académique difficile ;
7. reprise d'études après un divorce ou une séparation ;
8. reprise d'études à la suite de la perte d'un emploi ;
9. rupture avec la famille.

Au cours de l'année 1978, 205 étudiants ont bénéficié d'une bourse par l'intermédiaire du Service social; ils se répartissent comme suit:

	EPFL	UNIL
Boursiers de la Confédération	51	21
Commission des affaires étudiantes	29	29
Réfugiés politiques	14	49
Bourses privées	4	8
Totaux	98	107

Les sommes suivantes ont été versées:

— Boursiers de la Confédération	Fr. 538 370.—
— Boursiers CAE/Université	= 115 064.—
— Boursiers réfugiés politiques	= 479 255.—
— Boursiers d'organisations privées	= 26 500.—
	Fr. 1 159 189.—

Le marché du logement n'a pas connu de modifications particulières; l'offre et la demande s'équilibrent. Cependant, la tendance chez les étudiants à chercher un logement indépendant et de ne plus habiter chez l'habitant s'est encore plus nettement marquée en 1978 que par le passé.

Les possibilités offertes aux étudiants de compléter leur budget par l'exercice d'une petite activité rémunérée ont encore diminué. 650 travaux avaient été distribués en 1977 pour seulement 413 cette année.

Au début du semestre d'été, le Dr A. Gerber, FMH en psychiatrie et psychothérapie, a commencé ses consultations le mardi matin dans nos locaux. Après moins d'une année, sa consultation est à tel point fréquentée qu'il s'avère nécessaire d'augmenter son temps de présence au Service social.

Service d'orientation professionnelle universitaire et de conseils aux étudiants (commun à l'Université et à l'EPFL)

- 169 personnes ont demandé une consultation individuelle d'orientation, ce qui représente une augmentation de 58 % par rapport à l'année 1977.
- 20 % des étudiants qui nous ont consulté étaient en situation d'échec et 3 % d'entre eux au chômage.
- 40 personnes ont demandé un entretien individuel d'information.
- 266 personnes ont emprunté 603 documents divers. Les dossiers les plus demandés concernaient la psychologie (30), l'économie (29) et le droit (27).
- Le Service d'orientation et de conseils a réalisé et animé le stand de l'Université à l'exposition KID 78.
- Plus de 500 fiches d'information ont été distribuées aux journées de Crêt-Bérard.

Service des sports (commun à l'Université et à l'EPFL)

L'installation à Dorigny des Facultés des sciences humaines (droit, HEC, EFM, éléments de la Faculté des lettres) ainsi que de la bibliothèque et des premiers instituts de l'EPFL (chimie, matériaux) à Ecublens s'est traduite, sur le plan du sport universitaire, par un accroissement de fréquentation du Centre sportif.

Les installations sportives de plein air ont été complétées par la construction de quatre courts de tennis à revêtement synthétique, deux d'entre eux étant de surcroît éclairés.

Le centre nautique, réservé à la pratique de la voile, du windsurfing et du ski nautique a subi des aménagements en rapport avec la fréquentation toujours croissante de ces trois disciplines.

Le terrain de football N° 3 a été entièrement refait, parallèlement aux travaux de drainage des tennis.

Les 1^{ers} Championnats du monde universitaires de cross-country ont été organisés à Lausanne et se sont déroulés à Dorigny le 1^{er} avril 1978. Seize pays ont délégué plus de 150 participants qui semblent avoir été satisfaits du parcours de Dorigny et de l'organisation.

Statistique des entrées au Centre sportif universitaire de Dorigny:

1974-1975	25 245
1975-1976	38 660
1976-1977	56 862
1977-1978	64 920

Cours pour la formation des maîtres d'éducation physique

Sous la direction de M. Jean-Claude Gilliéron, ces cours ont groupé trois « volées » de participants.

La 16^e comptait 26 participants ; la 17^e, 35 participants ; la 18^e, 32 participants. 30 diplômes ont été délivrés.

La Commission consultative pour la formation des maîtres d'éducation physique a siégé deux fois. Le corps enseignant comprend 53 maîtres. Ceux-ci se sont réunis à trois reprises en conférence des maîtres.

**Direction
administrative****Personnel**

Effectif au 31 décembre

	Personnel en activité	
	Plein temps	Temps partiel
Direction administrative	3	—
Bureau des immatriculations et des inscriptions	2	4
Bureau de la comptabilité et du personnel	4	—
Bureau des bâtiments et des transports	1	1
Atelier offset	1	—
Totaux	11	5
		16

Bureau des immatriculations et des inscriptions*Demandes d'immatriculation*

	1977	1978
Formules délivrées nominativement	env. 3000	env. 2500
Formules rentrées	1657	1677
Nombre de candidats admis	1527	1513
Nombre de candidats immatriculés	1298	1294

De nombreuses demandes ont été refusées avant même qu'un dossier soit déposé.

La plupart proviennent de l'étranger. Ainsi, le Bureau des immatriculations et des inscriptions a répondu négativement à 223 candidats aux études de médecine.

42 candidats ont présenté un titre non reconnu et 64 un diplôme de fin d'études secondaires avec une moyenne insuffisante. 110 demandes tardives n'ont pas été prises en considération.

Les statistiques suivantes concernent les *dossiers refusés* (sans la Faculté de médecine) :

— Selon le motif du refus

	1977	1978
Echecs au préalable d'admission	2	—
Echecs ou retraits à l'examen de Fribourg	30	27
Echecs ou retraits à l'examen de français	—	10
Diplômes avec moyenne insuffisante	58	40
Diplômes non reconnus	30	42
Faux diplômes	6	—
Dossiers incomplets	4	24
Totaux	130	143

— Selon les facultés et écoles

	1977	1978
Faculté de théologie	1	—
Faculté de droit	15	23
Faculté des sciences sociales et politiques	32	22
Ecole des hautes études commerciales	39	46
Faculté des lettres	17	12
Ecole de français moderne	7	19
Faculté des sciences	15	13
Ecole de pharmacie	4	6
Non répartissables		2
Totaux	130	143

Immatriculations

Statistique des nouveaux étudiants, immatriculés au début de l'année académique 1978-1979 à l'Université de Lausanne.

	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
Suisses	796	714	670	693	795	852	800
Etrangers	478	430	409	414	394	452	494
en %	38 %	38 %	38 %	37 %	33 %	35 %	38 %
Totaux	1274	1144	1078	1107	1189	1304	1294

Les nombres pour l'année 1978 sont provisoires.

Le nombre des candidats admis à l'immatriculation mais qui ne s'y sont pas présentés a passé de 126 en 1976 à 229 en 1977 et à 219 en 1978, soit 119 candidats suisses et 100 candidats étrangers.

Les nouveaux étudiants en 1978 se répartissent par facultés et écoles comme suit :

Faculté de théologie	20
Faculté de droit	251
Faculté des sciences sociales et politiques	129
Ecole des hautes études commerciales	186
Faculté des lettres	214
Ecole de français moderne	132
Total pour les sciences humaines	932
Faculté de médecine	186
Faculté des sciences	135
Ecole de pharmacie	41
Total général	1294

Parmi les « nouveaux étudiants », un certain nombre se sont réimmatriculés à l'Université de Lausanne, avec ou sans transfert, après avoir interrompu leurs études. Ils figurent dans le tableau des « réimmatriculations ». Les nombres entre parenthèses sont ceux de l'année 1977.

Réimmatriculations à l'Université de Lausanne

de	Théologie	Droit	SSP	HEC	Lettres	EFM	Médecine	Sciences	Pharmacie	Totaux
Théologie										
Droit		3	1		3		1			8 (12)
SSP	1	2	5		2	3				13 (19)
HEC			1	2		2		3	2	10 (11)
Lettres		3	3		5	3		2	1	17 (13)
EFM		1				5				6 (6)
Médecine		1					6	2		9 (4)
Sciences		1		3		1	2	4		11 (6)
Pharmacie		1						1	1	3 (1)
Totaux	1	12	10	5	10	14	9	12	4	77 (70)

D'autres « nouveaux étudiants » viennent des diverses hautes écoles suisses. Leur nombre est indiqué dans le tableau des « Transferts d'autres hautes écoles suisses ».

Transferts d'autres hautes écoles suisses

de										Totaux
en	Bâle	Berne	Fribourg	Genève	Neuchâtel	Saint-Gall	Zurich	EPFL	EPFZ	
Théologie				1						1
Droit	1		4	5			2	3	3	18
SSP			4	6	4		1	2	1	18
HEC	1		2	4			1	26	4	38
Lettres	1		3	3		1	5	3	2	18
EFM		1	1		1	1	8		1	13
Médecine			3	5	6		2	3		19
Sciences			1	1	3		1	9	3	18
Pharmacie			2	2	1				1	6
Totaux	3	1	20	27	15	2	20	46	15	149

Quant aux transferts d'une faculté ou école à une autre, dans l'Université, ils donnent lieu à une procédure analogue à celle de l'immatriculation, même lorsqu'il n'y a pas eu d'interruption dans les études. Les nombres de transferts, avec ou sans réimmatriculation, sont fournis dans le tableau des « Transferts dans l'Université de Lausanne ».

Transferts dans l'Université de Lausanne

de									Totaux	
en	Théologie	Droit	SSP	HEC	Lettres	EFM	Médecine	Sciences	Pharmacie	
Théologie					1					1 (2)
Droit				17	2	1	3			23 (19)
SSP	6			3	9		4			22 (25)
HEC	1		1				3			12 (23)
Lettres	5	5		2		7	4	3	1	27 (20)
EFM	2				1					3 (1)
Médecine	1	1	2		1			4		9 (7)
Sciences		1			1		5		1	8 (5)
Pharmacie							1	1		2 (1)
Totaux	1	16	8	22	15	8	20	15	2	107 (103)

Les nombres donnés dans les trois tableaux ci-dessus ont été établis le 4 janvier 1979, sur la base des formules « Inscription au semestre d'hiver 1978-1979 ».

Inscriptions

Pour 1978, les résultats sont provisoires.

Etudiants 1^{er} et 2^e cycles

	1974	1975	1976	1977	1978
Suisses	2899	2932	3106	3207	3218
Etrangers	1113	1071	1023	1065	1120
en %	28 %	27 %	25 %	25 %	26 %
Totaux	4012	4003	4129	4272	4338
Etudiantes	1455	1506	1616	1688	1777
en %	36 %	38 %	39 %	40 %	41 %

Etudiants 3^e cycle

	1974	1975	1976	1977	1978
Suisses	275	358	351	368	397
Etrangers	137	164	156	156	179
en %	33 %	31 %	31 %	30 %	31 %
Totaux	412	522	507	524	576
Etudiantes	83	120	110	116	127
en %	20 %	23 %	22 %	22 %	22 %

Les étudiants du 3^e cycle comprennent les candidats au doctorat et quelques étudiants comptés jusqu'ici avec ceux des 1^{er} et 2^e cycles.

Etudiants 1^{er}, 2^e et 3^e cycles

	1974	1975	1976	1977	1978
Suisses	3174	3290	3457	3575	3615
Etrangers	1250	1235	1179	1221	1299
en %	28 %	27 %	25 %	25 %	26 %
Totaux	4424	4525	4636	4796	4914
Etudiantes	1538	1626	1726	1804	1904
en %	35 %	36 %	37 %	38 %	39 %

Bureau de la comptabilité et du personnel

Le Bureau de la comptabilité et du personnel a enregistré en 1978 quelque 12 400 versements postaux pour un montant d'environ 2 605 000 francs.

Il s'agit principalement de l'encaissement des taxes semestrielles et des droits d'inscription aux cours ainsi que des taxes d'examens.

Le Bureau de la comptabilité et du personnel, outre le contrôle des opérations courantes, est chargé de tenir la comptabilité d'exploitation du Fonds universitaire, de la Fondation Agassiz et du Foyer-restaurant universitaire.

Le Fonds des subsides pour l'impression des thèses est intervenu dans 20 cas en 1978 en accordant :

— des subsides remboursables	Fr. 51 145.—
— des subsides à fonds perdu	" 53 101.—
soit au total	Fr. 104 246.—

Les remboursements en 1978 ont atteint la somme de 64 642 fr. 50.

Personnel administratif et personnel technique

Effectif au 31 décembre

	Personnel en activité	
	Plein temps	Temps partiel
Administration générale		
personnel administratif	33	9
personnel technique	17	—
Faculté de théologie		
personnel administratif	1	1
Faculté de droit		
personnel administratif	3	4
personnel technique	2	—
Facultés des sciences sociales et politiques		
personnel administratif	4	11
Ecole des hautes études commerciales		
personnel administratif	3	2
Faculté des lettres		
personnel administratif	5	3
personnel technique	2	—
Ecole de français moderne		
personnel administratif	2	—
personnel technique	1	—
Faculté de médecine		
personnel administratif	10	15
personnel technique	41	9
Faculté des sciences		
personnel administratif	12	19
personnel technique	59	8
Ecole de pharmacie		
personnel administratif	2	—
personnel technique	10	—
Totaux	207	81

Bureau des bâtiments et des transports

D'importants travaux ont été faits en 1978 dans les locaux occupés en ville par l'Université.

Palais de Rumine :

- réfection du hall central ;
- fin de l'aménagement des locaux pour la taille des lames minces, en sciencos de la terre.

Ancienne Académie :

- réfection des auditoires 1 bis, 3 et 3 bis ;
- réfection des W.-C. au premier étage ;
- extension de l'installation téléphonique.

Rue de la Barre 2 :

- création d'une porte de communication pour le secrétariat de l'Institut de chimie organique.

Place du Tunnel 19 :

- réfection de l'animalerie de l'Institut de zoologie et d'écologie animale.

Avenue de Cour 14 b :

- réfection des fenêtres et de la marquise du bâtiment de l'Institut de botanique systématique et de géobotanique.

Place du Château 3 :

- transformation de l'ancienne bibliothèque de l'École de pharmacie en un bureau pour le professeur Kesselring ;
- réfection des laboratoires 320 et 322 de l'École de pharmacie ;
- réfection des laboratoires 301, 321 et 323 de l'École de pharmacie ;
- création dans les combles d'un local supplémentaire pour les appareils de l'Institut de police scientifique et de criminologie ;
- transformation pour le même Institut de deux laboratoires afin d'augmenter le nombre de places de travail.

Bâtiment du Foyer-restaurant universitaire, à la Barre :

- réfection de la cuisine.

Les travaux entrepris en 1976 à la place du Château 3, pour mettre à la disposition de la Section de chimie les locaux libérés par le transfert de l'Institut de physique expérimentale à Dorigny, ont pris fin dans le courant de l'été. La réfection des vestibules et des cages d'escaliers de l'École de chimie n'a pu être entreprise, le crédit mis à disposition étant épuisé.

En ce qui concerne les transports entre la ville et Dorigny, l'organisation mise en place le 24 octobre 1977, pour l'ouverture du Bâtiment des facultés des sciencos humaines, a donné satisfaction. Elle a été légèrement modifiée et renforcée dès le 23 octobre 1978, pour absorber l'augmentation du trafic due à la mise en service des bâtiments de l'École polytechnique fédérale de Lausanne, à Ecublens.

Atelier offset

L'activité de l'atelier offset rattaché à la direction administrative se résume comme suit :

	1975	1976	1977	1978
Nombre de clichés carton	4134	4021	4117	3901
Nombre de clichés métal	234	110	130	120
Totaux	4268	4131	4247	4021

Corps enseignant

Effectif au 31 décembre

	Théologie	Droit	SSP	HEC	Lettres et EFM	Médecine	Sciences	Pharmacie	Totaux
Professeurs honoraires	4	5	4	1	8	12	13	1	48
Professeurs ordinaires	8	14	16	13	33	39	38	4	165
Professeurs extraordinaires	2	5	3	4	5	6	2	1	28
Professeurs associés	1	3	1	3	6	44	16	5	79
Professeurs assistants	—	—	—	3	6	8	9	1	27
Professeurs invités	5	2	—	—	1	—	4	—	12
Privat-docents	—	—	7	1	2	34	6	—	50
Agrégés	1	—	1	2	8	—	—	—	12
Maîtres assistants	1	1	8	1	18	15	8	—	52
Lecteurs	—	—	—	—	11	—	—	—	11
Suppléants	—	1	4	5	7	1	15	1	34
Totaux	22	31	44	33	108	159	111	13	518

Assistants (effectif au 31 décembre)

	Totaux	Assistants médecins	Premiers assistants	Assistants diplômés	Assistants étudiants
Théologie	13	—	—	4	9
Droit	29	—	4	25	—
SSP	38	—	5	28	5
HEC	25	—	—	23	2
Lettres, EFM	60	—	3	33	24
Médecine	78	8	10	29	31
Sciences	206	—	17	137	52
Pharmacie	12	—	1	11	—
Totaux	461	8	40	290	123

La statistique ci-dessus tient compte des titres attribués au corps enseignant selon les dispositions de la loi du 6 décembre 1977, à l'exception des agrégés en médecine dont le statut fait l'objet d'un recours.

Diplômes décernés

Doctorats :	Théologie	2
	Droit	9
	SSP	5
	HEC	6
	Lettres	2
	Médecine	45
	Sciences	21
Licences :	Pharmacie	1
	Théologie	10
	Droit	88
	SSP	55
	HEC	105
	Lettres	68
Diplômes :	Sciences	49
	Police scientifique	5
	Français moderne	21
	Médecine	7 + 4 spécialistes
	Sciences	15
	Pharmacie	4
Certificats :	Français moderne	43
	HEC	1
	Sciences	100

Manifestations universitaires**Dies academicus**

Il a eu lieu le 23 novembre. A cette occasion, le titre de docteur honoris causa a été décerné :

aux professeurs Edgardo Volterra (droit), James Thomas Fitzsimons (médecine), Bernd T. Matthias (sciences) et Edgardo Giovannini (sciences).

Commission universitaire

Présidents : professeur Pierre Moor (année académique 1977-1978), professeur Etienne Grisel (dès septembre 1978)

Elle s'est réunie vingt fois. Les préavis qu'elle a formulés ont porté notamment sur les questions suivantes : création de postes nouveaux d'enseignement, pourvue de postes, reconduction des membres du corps enseignant dans leurs fonctions, congés scientifiques, impression de thèses, doctorat honoris causa, révision des règlements des facultés et écoles, cahier des charges d'un enseignant.

Coordination universitaire**Coordination romande***La Conférence universitaire romande*

Président : M. Raymond Junod, conseiller d'Etat

Elle a tenu trois séances. La Commission permanente de coordination entre les universités romandes (président : M. Ernest Giddey, vice-recteur de l'Université de Lausanne, jusqu'au 1^{er} octobre 1978 ; dès cette date, M. Eric Joannet, vice-recteur de l'Université de Nouchâtel) a siégé huit fois. Quant à la Commission financière romande (président : M. Raymond Leclerc, Genève), elle s'est réunie à trois reprises.

Les principaux sujets traités sont :

- politique romande de coordination de l'enseignement et de la recherche ;
- accès à l'Université des porteurs d'un brevet de maître primaire ;
- admission aux études de médecine ;
- révision des conventions de 3^e cycle ;
- enseignement du droit allemand ;
- titres universitaires post-licence.

Coordination interuniversitaire suisse

La Conférence des recteurs des hautes écoles de Suisse (présidents : le professeur Max Wehrli, puis le professeur Alfred E. von Overbeck) a tenu quatre séances.

Les principaux points abordés sont les suivants :

- rejet de la loi fédérale d'aide aux universités ;
- réforme des études ;
- problèmes d'immatriculation ;
- conférence des recteurs européens ;
- planification universitaire ;
- politique suisse de la science ;
- statistiques universitaires.

Faculté de théologie

Doyen : professeur Eric Peter, puis professeur Samuel Amsler

Etudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1977-1978	87	76	11
Au semestre d'été 1978	85	76	9

Dans les chiffres ci-dessus sont inclus les doctorants (6 au semestre d'hiver, 6 au semestre d'été) et les étudiants en congé.

Un prix de Faculté et quatre prix de diction ont été attribués.

Corps enseignant

Le professeur Pierre Bonnard a été promu professeur honoraire.
Le professeur Louis Rumpf bénéficie d'un congé scientifique au semestre d'hiver 1978-1979. Le professeur André Dumas (Paris) assure la suppléance à côté du professeur André Blöler.
Dans le cadre de la convention romande de coordination des enseignements de théologie, des échanges d'enseignants ont permis de recevoir comme professeurs invités MM. Jean-Jacques von Allen (liturgique), Jean Zumstein (Nouveau Testament), Albert de Pury (Ancien Testament) de Neuchâtel et M. Olivier Fatio (histoire de l'Eglise) de Genève.

Activité

La séance d'ouverture des cours, le 23 octobre, a permis d'entendre une conférence du professeur Michel Meslin (Paris-Sorbonne) intitulée : « Qu'est-ce qu'une religion ? ».

Signalons également un voyage d'étude de la Faculté au monastère bénédictin de la Pierre-qui-Vire (Morvan), la retraite d'automne (à Mézières) et la semaine d'hébreu (à Cartigny).

Le cours général, inauguré en automne 1977, a été donné successivement par les professeurs Pierre Grisel, Carl Keller et André Biéler.

Sept conférences ou débats ont été organisés au cours de l'année. L'Institut des sciences bibliques a tenu seize colloques dont cinq ont été animés par des savants de l'extérieur.

Conseil de Faculté

Au cours des onze séances tenues durant l'année, il s'est occupé principalement des problèmes suivants :

- le regroupement des enseignements en trois sections, stimulant et favorisant les travaux d'étudiants et la recherche interdisciplinaire ;
- le plan d'études de l'année propédeutique ;
- la mise au point du plan d'études du certificat d'études théologiques, proposé aux étudiants d'autres facultés, notamment de la Faculté des lettres ;
- la nouvelle répartition des examens de licence, première et deuxième parties ;
- le plan de développement 1979-1982 ;
- l'enseignement de 3^e cycle ;
- la coordination romande.

Faculté de droit

Doyens : professeur Pierre Moor, puis professeur Etienne Grisel

Etudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1977-1978	721	506	215
Au semestre d'été 1978	646	446	200

Dans les chiffres ci-dessus figurent les doctorants (94 au semestre d'hiver, 98 au semestre d'été).

Sept prix ont été attribués à des étudiants ou anciens étudiants de la Faculté. L'Association des étudiants en droit, reconstituée en décembre 1976, a été fort active.

Corps enseignant

Le professeur Robert Gilliéron est entré en fonction le 1^{er} septembre 1978. Il enseigne le droit de la poursuite et de la faillite.

Activité

La séance d'ouverture des cours a eu lieu le 23 octobre. Le professeur Henri Deschenaux (Fribourg) a parlé de la révision de la loi fédérale sur les cartels.

Le professeur Cohen Jonathan (Strasbourg) a donné une conférence sur la Convention européenne des droits de l'homme.

En mai-juin, la Faculté a organisé avec la collaboration de praticiens et de professeurs d'autres facultés un séminaire pluridisciplinaire consacré au thème suivant : « Le droit suisse en évolution (L'apport de la jurisprudence) ».

Conseil de Faculté

Le Conseil de Faculté s'est réuni neuf fois ; il s'est occupé notamment :

- de la repourvue de l'enseignement de poursuite et faillite ;
- de l'enseignement de droit public ;
- de la réforme des examens.

Institut de droit comparé

La collection *Comparativa* de l'Institut s'est enrichie de deux volumes :

- « Les sources du droit japonais », par Dominique Wang ;
- « La licence obligatoire en matière de brevets d'invention », par Jean-Marc Salamolard.

Institut de droit international

Sa création, décidée en 1977, est intervenue en 1978.

Institut de police scientifique

La délégation des Facultés de droit, de médecine et des sciences chargée de suivre la vie de l'Institut s'est réunie à deux reprises. Elle s'est notamment occupée des problèmes suivants :

- la repourvue de l'enseignement du professeur M.-H. Thélin ;
- questions d'étudiants.

Les locaux d'enseignement et le matériel ont été agrandis et améliorés.

Différentes visites ont été organisées à l'intention des étudiants.

Le professeur Mathyer a donné plusieurs conférences en Suisse et à l'étranger ; il a établi des expertises pour les instances officielles vaudoises ou pour des institutions privées.

Ecole des sciences sociales et politiques

Présidents : professeur Rémy Droz, puis
professeur Maurice Jeannot

Etudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1977-1978	542	397	145
Au semestre d'été 1978	506	372	134

Les chiffres ci-dessus comprennent les doctorants (95 au semestre d'hiver, 95 au semestre d'été).

A ces chiffres s'ajoutent ceux relatifs à des étudiants immatriculés dans d'autres facultés ou écoles, mais préparant un examen à l'Ecole des sciences sociales et politiques.

Cinq prix ont été décernés à des étudiants ou anciens étudiants de l'Ecole.

Corps enseignant

Le professeur Jacques Bergier a pris sa retraite le 31 août. Il a été promu professeur honoraire.

La succession du professeur Bergier a soulevé des problèmes qui ne sont pas encore définitivement résolus. Un suppléant a été désigné dès le 1^{er} décembre en la personne du Dr Guy Ausloos.

Depuis le début du semestre d'hiver 1978-1979, M^{me} Valentine Lonolr-Dogonmois, professeur d'action sociale, enseigne à plein temps.

Depuis la même date, le professeur Pierre de Senarclens donne également un enseignement à plein temps dans le domaine des relations internationales.

Le professeur André Lasserre bénéficie pour une année d'un congé scientifique. Il est remplacé par MM. Marc Vuilleumier et Belkacem Hifi.

M. François Gaillard, professeur assistant, a été promu professeur extraordinaire.

Activité

Le professeur Guy Palmade a donné sa leçon inaugurale le 23 octobre à l'occasion de la séance d'ouverture des cours, sur le thème « Domaines et structures de la pédagogie générale ».

Dans plusieurs des disciplines enseignées à la Faculté, des spécialistes sont venus présenter des exposés en géographie, relations internationales, science politique, action sociale.

Une expérience originale a eu lieu en mars, soit en dehors de la période des cours, sous la forme d'un séminaire sur la sensibilisation à l'urbain par la pédagogie de la simulation. Deux professeurs, des assistants et des étudiants y ont pris part, l'animation étant assurée par des spécialistes français.

L'Ecole est devenue Faculté

L'événement majeur de l'année, au regard de l'histoire de l'institution, a été la promotion de l'Ecole au rang de Faculté, le 5 juillet, aux termes d'un arrêté du Conseil d'Etat mettant en application partielle la loi du 6 décembre 1977 sur l'Université de Lausanne.

Conseil de Faculté

Le Conseil de Faculté a tenu douze séances. Les principaux objets ont été :

- la question de la reconduction d'un professeur ;
- l'examen des candidatures aux postes :
 - de professeur de psychosociologie de l'intégration et de la déviance sociales,
 - de professeur assistant en sciences sociales ;
- des demandes de congé scientifique ;
- des demandes à pouvoir enseigner en qualité de privat-docent ;
- l'enseignement de l'histoire suisse ;
- les premières implications de la loi sur l'Université du 6 décembre 1977.

Au début du mois d'octobre, deux journées ont été consacrées à la présentation de diverses recherches en cours et à une réflexion en commun sur la recherche.

Ecole des hautes études commerciales

Directeur : professeur Charles Iffland

Etudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1977-1978	592	357	235
Au semestre d'été 1978	567	447	220

Dans les chiffres ci-dessus sont compris les doctorants (62 au semestre d'hiver, 67 au semestre d'été).

Huit prix ont été attribués à des étudiants ou anciens étudiants de l'Ecole.

Le Comité des étudiants HEC a organisé les activités suivantes :

- rencontres sportives et récréatives (rallye, week-end de ski, régates, séances de cinéma) ;
- organisation de conférences ;
- organisation d'un symposium consacré à la participation ;
- publication régulière de la revue HEC (quatre numéros) ;
- collaboration aux journées d'accueil des étudiants ;
- organisation du bal annuel.

Corps enseignant

- M. Alberto Holly a été nommé professeur assistant, en remplacement de M. Solari, décédé. Il est chargé des cours de méthodes statistiques de l'économétrie, d'économétrie ainsi que du cours d'économie pour mathématiciens à l'EPFL (Département mathématiques appliquées).

- M. Alexander Bergmann, professeur assistant, titulaire d'un enseignement nouveau et à temps complet, a été chargé du cours de gestion du personnel et relations humaines. Ce poste remplace l'enseignement donné jusqu'ici à temps partiel par MM. Alvar Elbing et Michel Rousson, professeurs invités.
- M. Pierre Bonzon, professeur ordinaire, a été chargé d'un enseignement d'informatique à l'École des HEC. M. Bonzon assume également la responsabilité de délégué du rectorat à l'informatique.
- M. Zuhayr Mikdashi, professeur invité, chargé de l'enseignement des systèmes bancaires, a été nommé professeur extraordinaire, au sens de la loi de 1916.

Activité

La séance d'ouverture des cours, qui a eu lieu le 23 octobre, a permis au professeur Aurelio Mattel de présenter sa leçon inaugurale intitulée « Théorie économique du consommateur ».

Neuf conférences ont été organisées dans le cadre de l'École.

Conseil de Faculté

Le Conseil a tenu seize séances dont les objets principaux ont été les suivants :

- état des fonctions du corps enseignant dans la perspective de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi ;
- création ou modification de postes au budget 1979 : gestion du personnel, gestion des ventes, économétrie, économie pour mathématiciens (DMA de l'EPFL), informatique ;
- nomination de nouveaux professeurs ;
- attribution des prix 1977 ;
- constitution du nouveau Conseil, conformément à l'article 20 de la loi et à l'article 6 de l'arrêté d'introduction ;
- décisions concernant l'organisation d'un programme post-grade de diplôme en gestion d'entreprise.

Faculté des lettres

Doyens : professeur Antonio Stäubli,
puis le professeur Alain Dubols

Etudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1977-1978	683	557	126
Au semestre d'été 1978	633	523	110

Les chiffres qui précèdent comprennent les doctorants (35 au semestre d'hiver, 44 au semestre d'été).

Neuf prix ont été décernés à des étudiants ou anciens étudiants de la Faculté.

Corps enseignant

A été nommé professeur ordinaire :

- M. Michel Dentan (français).

Ont été nommés professeurs extraordinaires :

- M. Claude Sandoz (linguistique historique) ;
- M. Daniel Paunier (archéologie provinciale romaine).

Ont enseigné comme professeurs invités ou ont assumé des suppléances :

- M. Adolfo Jenni ;
- M. François Mógroz (italien) ;
- M. Werner Oechslin (histoire de l'art) ;
- M. Martin Körner (histoire) ;
- M. Philippe Marguerat (histoire).

Activité

Une trentaine de conférences et de séminaires spéciaux ont été organisés.

Le Conseil de Faculté ayant décidé de renouer avec la tradition des séances annuelles, celle-ci a eu lieu le 27 octobre à l'Aula du Palais de Rumine. Le professeur Gilbert Guisan fit une conférence intitulée : « L'exemple de Ramuz ». Cette date coïncidait avec le vernissage d'une exposition organisée dans les locaux de la Bibliothèque cantonale et universitaire à l'occasion du centième anniversaire de la naissance de C.-F. Ramuz.

Du 8 au 13 mai, la section des sciences de l'Antiquité a organisé le « V^e Colloque international sur les bronzes antiques » dont le thème était : « Bronzes hellénistiques et romains : tradition et renouveau ».

Les 24 et 25 novembre, la section d'espagnol a accueilli la « Sociedad suiza de estudios hispanicos » pour ses V^{es} Journées d'étude.

Les cours de 3^e cycle organisés en collaboration avec les autres universités romandes ont porté sur l'archéologie, l'ethnographie et l'anglais (1977-1978) ainsi que sur la linguistique et la philosophie (1978-1979).

Le *Bulletin des Etudes de Lettres*, rédigé par le professeur Gilbert Guisan, a publié trois numéros.

Conseil de Faculté

Le Conseil a tenu dix-sept séances. Parmi les objets à l'ordre du jour, on relève les points suivants :

- certificat d'études juridiques ;
- déménagement à Dorigny ;
- reclassement du corps enseignant selon la nouvelle loi sur l'Université ;
- direction des cours de vacances ;
- succession des professeurs Jean-Charles Biaudet et Jacques Mercanton ;
- épreuves de contrôle ;
- élaboration et adaptation du budget 1979 ;
- renforcement de l'enseignement du sanscrit.

Ecole de français moderne

Directeur : professeur Robert Marclay

Etudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1977-1978	259	67	192
Au semestre d'été 1978	294	79	215

D'assez nombreux étudiants suivent les cours de l'Ecole tout en étant immatriculés dans une autre subdivision de l'Université, ce qui porte le chiffre total des deux semestres à 392 et 390 étudiants.

Diverses activités sportives et manifestations de caractère culturel (conférences, rencontres, séances de cinéma, etc.) ont été organisées en faveur des étudiants.

Activité

En octobre, l'Ecole a organisé un cours intensif de français destiné à un groupe d'instituteurs suisses alémaniques (direction : professeur André Guex).

Réunions du personnel enseignant

Elles ont été consacrées notamment aux problèmes posés par le nouveau règlement de l'Ecole.

Faculté de médecine

Doyens : professeur Georges Favoz,
puis le professeur Jean-Louis Rivier

Etudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1977-1978	1134	991	143
Au semestre d'été 1978	1093	961	132

Dans les chiffres indiqués ci-dessus sont inclus les doctorants (86 au semestre d'hiver, 98 au semestre d'été).

Douze prix ont été décernés à des étudiants ou anciens étudiants de la Faculté.

Corps enseignant

Ont été nommés professeurs honoraires :

- M. Bernardo Streiff (ophtalmologie) ;
- M. Marc-Henri Thélin (médecine légale).

A été nommé professeur ordinaire :

- M. Jean-Jacques Livio (orthopédie et traumatologie).

Ont été nommés professeurs extraordinaires à titre personnel :

- M. Jean-Charles Cerottini (biochimie) ;
- M. Edouard Juillard (génétique humaine).

Ont été nommés professeurs assistants :

- M^{me} Lise Peters-Haefeli (pharmacologie) ;
- M. Norbert Schoenenberger (anatomie).

Congrès

- Les 26 et 27 mai : Congrès de neurologie de la Société suisse de neurologie (Montreux).
- Les 16 et 17 juin : Symposium de mycologie médicale (professeur Delacrétaz, Lausanne).
- Du 28 juin au 1^{er} juillet : XI. Instructional Course, International Society of Aesthetic Plastic Surgery (ISAPS) (Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, Dr R. Meyer, privat-docent).
- Les 5 et 6 octobre : 40^e réunion de l'Union libre des anatomistes des universités suisses (professeur O. Bucher, Lausanne).
- Les 13 et 14 octobre : 6^e Symposium de la Communauté européenne de travail pour la gérontopsychiatrie (Dr J. Wertheimer, Hôpital psychogériatrique, Prilly).
- Le 2 décembre : Réunion annuelle du Groupe romand d'oto-neuro-ophtalmologie et de neurochirurgiens (Hôpital de Beaumont).

Activité

Le Conseil décanal a tenu dix-neuf séances et le Conseil de Faculté dix.

Parmi les nombreux points à l'ordre du jour, on peut relever :

- la répercussion de la loi sur l'Université du 6 décembre 1977 sur la composition du Conseil de Faculté ;
- la conversion de titres universitaires selon ladite loi ;
- l'étude du projet de loi sur la santé publique ;
- la succession des professeurs M.-H. Thélin (médecine légale) et B. Streiff (ophtalmologie) ;
- l'avenir de la Policlinique chirurgicale et de la formation spécialisée que l'on y acquiert ;
- la création d'un poste de professeur extraordinaire au Département de psychiatrie ;
- la poursuite du poste de troisième professeur de biochimie ;
- le règlement de la Faculté et le règlement des thèses ;
- l'enseignement de la gastroentérologie, de l'oncologie, de l'immunologie et de la toxicologie ;
- le plan de développement de la Faculté ;
- la création d'une commission de recherche de la Faculté ;
- l'étude du projet de loi sur la planification et le financement des établissements hospitaliers ;
- la création d'une commission pour l'étude d'un Institut des neuro-sciences ;
- le développement de la coordination entre Faculté des sciences et Faculté de médecine ;
- le développement de la collaboration avec l'EPFL dans le cadre du génie médical ;
- les enquêtes sur l'enseignement, en particulier sur les cours coordonnés ;
- le groupement en 4^e année du cours bloc de médecine interne ;

- l'utilisation du fonds de Faculté ;
- les travaux de la CIMS sur la réforme des examens fédéraux pour les professions médicales ;
- les premiers rapports de la commission d'avancement universitaire ;
- les travaux des commissions quadripartites de la Faculté.

Il convient encore de relever :

- le discours en juillet des finalistes de la dernière volée - Ancien Plan - qui a déclenché une série d'articles dans la presse lausannoise et a abouti à une interpellation au Grand Conseil sur l'enseignement de la médecine à l'Université de Lausanne ;
- le recours des privat-docents au Conseil d'Etat contre la décision du Département de l'Instruction publique et des cultes de convertir leur titre en celui d'agrégé de faculté, conformément aux définitions contenues dans la loi sur l'Université du 6 décembre 1977.

Faculté des sciences

Doyens : professeur Robert Huguenin,
puis le professeur Samuel Steinemann

Etudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1977-1978	574	441	133
Au semestre d'été 1978	556	435	121

Les chiffres ci-dessus comprennent les doctorants (134 au semestre d'hiver, 147 au semestre d'été).

Près de 500 étudiants d'autres facultés et de l'EPFL ont également suivi les cours de la Faculté des sciences, sans tenir compte de diplômés de l'EPFL, préparant une thèse à la Faculté des sciences, tout en restant immatriculés à l'EPFL.

Cinq prix ont été décernés à des étudiants ou anciens étudiants de la Faculté.

Corps enseignant

La Faculté des sciences a eu le regret de perdre :

- le 10 novembre, M. Henri-Alcide Guenin, professeur ordinaire, directeur de l'Institut de biologie animale ;
- le 14 novembre, M. Robert H. Regamey, professeur honoraire.

Ont été nommés professeurs assistants :

- M^{me} Dominique Chapellier (Institut de géophysique) ;
- M. Gervais Chapuis (Institut de cristallographie).

Ont démissionné :

- M. Walter Niederberger, professeur assistant (Institut de chimie organique) ;
- M. Norbert Schoenenberger, professeur assistant (Institut de biologie animale).

Pendant le congé scientifique du professeur J.-J. Loeffel, ses enseignements sont assurés par le professeur B. Giovannini, de Genève, et par M. le D^r O. Amrein ; pendant celui du professeur R. Woodlil, ses enseignements sont assurés par le professeur H. Polissonnier, de Paris, M. J.-G. de Weisse et M. C. Chapallaz.

— M. J. Boachat, appelé à donner un enseignement au III^e cycle de mathématiques, est suppléé par M. Ch. Kratzer.

— M. F. Rothlin a donné un enseignement au III^e cycle de physique.

— Le professeur Peter Moore, du Département des sciences moléculaires de l'Université de Warwick à Coventry (Angleterre) sera, pendant l'année académique 1978-1979, l'hôte de l'Institut de chimie minérale et analytique, en qualité de professeur invité.

— Le D^r Mehmet Topkaya, de l'Académie d'ingénieurs et d'architectes d'Ankara, pendant son séjour à Lausanne, collaborera à un cycle de conférences et de séminaires dans le cadre de la coordination des Instituts des sciences de la terre des Universités de Genève et de Neuchâtel.

Activité

Lors de la séance d'ouverture des cours du 20 octobre, M. J. de Prins, professeur à l'Université libre de Bruxelles, a présenté une conférence sur le sujet : « Simplicité et complexité en sciences ».

Conseil de Faculté

Le Conseil de Faculté a tenu neuf séances, dont les principaux objets ont été :

- la pourvue de trois postes de professeurs assistants en cristallographie, en chimie organique et en géophysique ;
- les conséquences de la loi sur l'Université du 6 décembre 1977 ;
- les conclusions du rapport sur la chimie à Lausanne ;
- la nouvelle organisation du Service de calcul ;
- le transfert des sections de la Faculté à Dorigny et les nouveaux développements liés au projet de construction du bâtiment de la Section de biologie ;
- la réforme du programme du certificat de physique générale.

Ecole de pharmacie

Directeur : professeur Jean-Claude Elter

Etudiants

	Total	Suisses	Etrangers
Au semestre d'hiver 1977-1978	204	183	21
Au semestre d'été 1978	186	170	16

Les chiffres ci-dessus comprennent les doctorants (12 au semestre d'hiver, 11 au semestre d'été).

Quatre prix ont été décernés à des étudiants de l'Ecole.

Corps enseignant

Les professeurs Louis Fauconnet et Pierre Villaret ont été déchargés d'une partie de leurs enseignements. Ils ont été remplacés respectivement par M. Michel Schorderet, privat-docent à l'Université de Genève, et par M. Pascal Kissling.

M. Bjarne Salvesen, de l'Université d'Oslo, a donné un cours de chimie pharmaceutique en qualité de professeur invité.

Activité

Les professeurs de l'Ecole se sont réunis sept fois en séances de section.

Les principaux sujets traités étaient :

- l'enseignement de la microbiologie ;
- le règlement des études ;
- les problèmes de locaux.



ETAT DE VAUD

ZB. 9621

COMPTES 1978

2	Comptes 1978		Budget 1978	Comptes 1977
	Dépenses	Recettes		
426 Allocations de ménage	59,611.90		54,900 2,200	57,482.80
427 Allocations pour enfants	81,294.05		70,100 2,600	78,171.25
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions . . .	29,751.60		29,800	28,342.80
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions (personnel enseignant)	409,605.10		401,100	370,102.25
435 Autres prestations sociales	—		—	1,500.—
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	205,254.25		203,100	198,597.80
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	14,465.35		14,700	10,466.10
443 Vacances et débours	2,729.30		6,000	4,590.30
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	15,088.95		3,000 9,000	5,593.20
511 Fournitures, impressions, reliures	23,586.65		21,000	15,812.40
512 Frais d'insertions	—		—	1,602.30
513 Mobilier et machines de bureau	4,957.65		5,100	2,067.05
521 Abonnements et taxes téléphoniques	16,744.90		15,000	15,060.25
522 Taxes postales	1,051.80		1,200	1,383.—
527 Frais généraux divers	7,739.30		7,600	9,436.15
531 Indemnités et frais des commissions	12,868.40		8,000	8,354.40
612 Entretien des immeubles	60,000.—		60,000	61,033.75
613 Loyers	1,680.—		2,000	2,040.—
614 Entretien des bureaux et autres locaux	15,699.70		16,900	11,802.80
615 Eau, gaz, électricité	94,298.15		90,000	94,020.85
616 Chauffage	119,644.60		120,000	121,845.20
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	6,984.55		7,000	5,239.45
622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement	157,435.25		156,600	93,047.15
631 Produits divers pour l'internat des établissements . .	93,896.15		45,000 47,000	63,875.05
711 Dépenses générales pour l'enseignement	48,603.40		44,000	44,273.60
712 Dépenses générales pour l'hygiène publique	18,892.50		18,000	21,079.75
24 Enseignement supérieur, affaires culturelles et cultes .	130,420,514.26		152,358,300 314,200	128,048,852.65
		30,076,448.34	27,221,200	27,320,618.52
24.10 Recettes et dépenses générales	3,618,974.50		3,541,800 3,400	3,496,197.05
			—	—
341 Versements aux fonds spéciaux du bilan	210,000.—		110,000	110,000.—
421 Traitements au personnel régulier	312,699.90		330,400	324,672.15
426 Allocations de ménage	3,600.—		3,600	3,600.—
427 Allocations pour enfants	1,920.—		2,000	1,920.—
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	39,834.—		42,300	40,637.10
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	16,691.50		16,600	16,457.05

1977

Renseignements complémentaires

		Comptes 1978	Budget 1978
482.80	426 1. Personnel administratif	6,360.—	6,800
171.25	2. Personnel enseignant	53,251.90	48,100 3,253
342.80		59,611.90	54,900 2,306
102.25	427 1. Personnel administratif	8,840.—	10,300
500.—	2. Personnel enseignant	72,454.05	68,800 2,600
597.80		81,294.05	79,100 2,600
466.10	437 1. Personnel administratif, experts et personnel de maison	14,850.25	14,800
590.30	2. Personnel enseignant	190,404.—	188,800
593.20		205,254.25	203,100
312.40	439 1. Personnel administratif, experts et personnel de maison	1,180.65	1,200
302.30	2. Personnel enseignant	13,284.70	13,500
367.05		14,465.35	14,700
360.25	443 Budget surestimé (confusion entre les rubriques 443 et 445).		
383.—	445 Augmentation des visites d'élèves en stage.		
436.15	513 1. Contrats d'entretien	732.70	800
364.40	2. Renouvellement et entretien courant	4,224.95	4,300
333.75		4,957.65	5,100
340.—	521 Taxation par impulsions. Taxe de la télévision par câble.		
802.80	531 Augmentation du nombre des experts aux examens.		
720.85	612 1. Contrats d'entretien	23,388.80	40,000
745.20	2. Entretien divers et réparations	36,611.20	20,000
339.45		60,000.—	60,000
347.15	613 Diminution de l'enseignement de la rythmique en section pédagogique.		
175.05	615 Budget sous-estimé (augmentation du coût de l'électricité).		
173.60	621 Acquisitions nouvelles et entretien courant.		
179.75	622 Acquisitions nouvelles. Entretien et location-vente de l'ordinateur pour l'enseignement de l'informatique.		
152.65	631 Couverture du déficit du réfectoire.		
118.52	711 Augmentation du coût des transports des élèves, achats pour la bibliothèque plus importants que prévus, camp d'étude du milieu.		
97.06	712 Dépenses pour les sports.		
—			
00.—	24 Enseignement supérieur, affaires culturelles et cultes		
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			
72.15			
00.—			
20.—			
37.10			
67.05			
—			
00.—			

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

2	Comptes 1978		Budget 1978	Comptes 1977
	Dépenses	Recettes		
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	1,114.75		1,200	846.30
443 Vacances et débours	1,967.20		3,500	2,859.60
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	2,324.50		3,000	2,350.50
511 Fournitures, impressions, reliures	3,450.90		5,000	4,915.35
512 Frais d'insertions	572.70		500	432.90
513 Mobilier et machines de bureau	3,229.95		3,100	3,011.—
515 Livres, journaux, périodiques	605.—		500	692.—
521 Abonnements et taxes téléphoniques	6,261.50		2,900	—
			3,400	
527 Frais généraux divers	9,985.—		12,500	15,906.80
531 Indemnités et frais des commissions	73,392.80		92,800	101,916.40
533 Consultations juridiques et expertises	20,338.—		20,000	3,600.—
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	23,439.50		23,300	8,334.85
812 Subventions cantonales	2,888,547.10		2,888,600	2,854,245.05
24.11 Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage	9,477,247.60		9,700,100	9,478,106.45
			600	
		2,794,697.15	5,008,500	2,900,651.29
242 Remboursement de rétributions du personnel		8,160.60	—	—
281 Subventions fédérales		2,786,546.55	3,008,500	2,900,631.20
341 Versements aux fonds spéciaux du bilan	9,400,000.—		9,400,000	9,400,000.—
421 Traitements au personnel régulier	213,317.30		228,300	218,406.60
426 Allocations de ménage	4,773.60		5,000	5,604.80
427 Allocations pour enfants	4,800.—		4,800	4,800.—
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	21,517.—		23,800	21,656.70

Renseignements complémentaires

a 1977

846.30

859.60

300.00

915.35

432.90

011.—

692.—

—

906.80

916.40

600.—

334.85

245.05

,104.66

,651.20

—

,631.20

,000.—

,406.60

,604.80

,800.—

,656.70

Comptes 1978

Budget 1978

513	1. Contrats d'entretien	1,208.35	1,200
	2. Achats et réparations	2,021.60	1,900
		3,229.95	3,100
527	1. Débours divers	1,500.—	1,500
	2. Frais pour les congrès et réceptions officiels	3,485.—	6,000
	3. A l'association des candidats en médecine	5,000.—	5,000
		9,985.—	12,500
531	1. Participation aux frais de secrétariat de la Conférence universitaire suisse	57,143.—	71,800
	2. Communauté suisse de travail pour la coordination des constructions universitaires	15,000.—	15,000
	3. Divers	1,249.80	6,000
		73,392.80	92,800
632	1. Achats d'ouvrages pour les bibliothèques populaires	5,139.50	5,000
	2. Assurance-incendie des collections du Musée romand de La Sarraz	800.—	800
	3. Achats de volumes consacrés au canton de Vaud « Trésors de mon Pays »	2,500.—	2,500
	4. Publication d'une première série de lettres de F.-C. de La Harpe	15,000.—	15,000
		23,439.50	23,300
812	1. Subventions aux théâtres dans le canton (y compris Fr. 40,000.— pour le Théâtre du Jorat)	540,000.—	540,000
	2. Orchestre de chambre de Lausanne	828,350.—	828,400
	3. Orchestre de la Suisse romande	284,000.—	284,000
	4. Conservatoire de Lausanne	713,000.—	713,000
	5. Section d'art dramatique du conservatoire de Lausanne	50,000.—	50,000
	6. Conservatoire de Montreux	55,000.—	60,000
	7. Ecoles de musique	11,322.—	20,000
	8. Cours de perfectionnement des musiques vaudoises	4,030.—	5,000
	9. Cours de formation du brevet des maîtres de musique	43,628.25	121,500
	10. Festival international du cinéma, Nyon:		
	a) subvention	12,500.—	
	b) garantie de déficit	12,500.—	25,000
	11. Cinémathèque suisse	30,000.—	30,000
	12. Université populaire	40,000.—	40,000
	13. Bibliothèque Pour Tous	30,000.—	30,000
	14. Société des Concerts de la Cathédrale	2,000.—	2,000
	15. Fédération suisse des sociétés théâtrales amateurs	500.—	500
	16. Caisse de secours pour artistes suisses	750.—	750
	17. Commission interuniversitaire de linguistique appliquée	—	1,600
	18. Garanties diverses	60,910.—	60,000
	19. Société des chorales vaudoises de concerts	36,706.85	42,000
	20. Bourse fédérale des beaux-arts	5,000.—	5,000
	21. A différentes sociétés savantes	29,850.—	29,850
	22. Festival de Lausanne	20,000.—	—
	23. Virement du solde au Fonds des activités culturelles	78,500.—	—
		2,888,547.10	2,888,600

24.11 Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage

242	Remboursement par l'assurance invalidité du salaire d'une employée malade.
281	Abaissement du taux de subventionnement.
341	Au Fonds cantonal des bourses d'études (loi du 11 septembre 1973).
421	Mutations dans le personnel.

2	Comptes 1978		Budget 1978	Comptes 1977
	Dépenses	Recettes		
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	9,557.15		10,000	9,377.60
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	754.—		800	570.70
443 Vacations et débours	424.—		1,500	790.10
511 Fournitures, impressions, reliures	8,986.05		8,000	5,036.60
513 Mobilier et machines de bureau	1,400.25		1,400	1,005.85
521 Abonnements et taxes téléphoniques	3,462.95		3,200	3,190.50
			600	
522 Taxes postales	1,071.50		600	1,082.80
531 Indemnités et frais des commissions	7,183.80		12,000	6,584.40
24.12 Protection des biens culturels	155,127.10	11,485.35	142,200	120,400.50
			13,300	210.40
281 Subventions fédérales		11,485.35	13,300	210.40
421 Traitements au personnel régulier	42,708.40		30,700	45,000.55
426 Allocations de ménage	1,380.—		1,400	1,035.—
427 Allocations pour enfants	2,400.—		2,000	1,800.—
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	5,276.40		5,200	15,685.80
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	2,249.—		2,100	3,424.05
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	180.30		200	207.85
443 Vacations et débours	1,066.40		1,000	174.10
511 Fournitures, impressions, reliures	621.20		1,000	1,089.20
513 Mobilier et machines de bureau	206.05		1,500	4,565.10
521 Abonnements et taxes téléphoniques	1,410.—		800	641.90
531 Indemnités et frais des commissions	120.—		2,000	240.—
613 Loyers	5,893.—		6,300	5,901.—
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	—		—	39,826.95
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	2,437.80		2,500	—
711 Dépenses générales pour l'enseignement	40,337.80		44,500	—
812 Subventions cantonales	26,840.75		32,000	—
24.13 Château de Chillon	550,746.20	270,766.60	550,000	550,826.15
			270,000	270,283.55
242 Remboursement de rétributions du personnel		231,935.—	232,200	270,283.55
243 Remboursement de prestations sociales		38,823.60	37,600	—
421 Traitements au personnel régulier	271,218.—		270,500	270,532.80
426 Allocations de ménage	7,200.—		7,200	7,200.—
427 Allocations pour enfants	4,320.—		5,200	4,800.—
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	34,078.80		34,100	33,904.80
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	12,917.80		12,000	13,497.60
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	1,012.60		1,000	800.95

51
51:

52

53

28

42

51

71

81

24

24

Renseignements complémentaires

		Comptes 1978	Budget 1978
511	Impression de nouvelles formules de requête.		
513	1. Contrats d'entretien	846.75	1,000
	2. Achats et réparations	553.50	400
		1,400.25	1,400

522 Augmentation des envois recommandés pour récupérer les prêts accordés. Voir également les rubriques 25.71.522 et 25.72.522.

531 Commission cantonale des bourses d'études et d'apprentissage. Diminution du nombre de séances. Les commissions spéciales ne siègent plus que pour les cas de recours.

24.12 Protection des biens culturels

281 Pour la constitution de dossiers de sécurité. Voir la rubrique 711.

421 Mutations dans le personnel.

513	1. Contrats d'entretien	—	500
	2. Achats et réparations	206.05	1,000
		206.05	1,500

711 Constitution de dossiers de sécurité. Voir la rubrique 281.

812 Participation unique à la construction d'un abri de protection des biens culturels à Nyon. Décision du Conseil d'Etat du 30 septembre 1977.

24.13 Château de Chillon

242 Remboursement des traitements du personnel (excepté l'intendant) par l'Association pour la restauration du château de Chillon.

243 Idem.

2	Comptes 1978		Budget 1978	Comptes 1977
	Dépenses	Recettes		
24.20 Université	84,490,980.41		85,586,700 251,800	82,465,183.31
		26,804,171.49	23,746,500	25,929,491.96
177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens		1,737,182.41	1,780,000	1,704,554.93
242 Remboursement de rétributions du personnel		617,429.50	618,500	625,516.80
243 Remboursement de prestations sociales		23,022.80	3,000	30,527.65
252 Remboursement sur frais divers et taxes		44,601.60	16,000	16,043.30
279 Recettes générales diverses		298,706.18	229,000	264,829.28
281 Subventions fédérales		24,083,229.—	21,100,000	21,288,020.—
342 Versements aux fonds spéciaux hors bilan	√ 110,000.—		110,000	140,000.—
421 Traitements au personnel régulier	√ 9,025,042.35	} 17,460,392.5	9,205,600	8,459,425.90
422 Traitements au personnel occasionnel	√ 8,435,350.15		8,586,300	8,188,502.85
425 Traitements des membres du corps enseignant	√ 18,398,113.—		18,746,400	18,127,567.45
426 Allocations de ménage	√ 496,245.55		493,300	484,091.—
427 Allocations pour enfants	√ 503,414.35		486,400	497,202.85
			12,300	
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	√ 1,028,010.40		1,006,900	985,762.65
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions (personnel enseignant)	√ 2,352,038.95		2,274,900	2,348,047.25
434 Primes d'assurance contre les accidents, la maladie et frais médicaux	√ 17,142.40		46,700	21,163.95
435 Autres prestations sociales	√ 31,900.—		7,500	—
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	√ 1,725,094.30		1,735,000	1,672,173.65
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	√ 113,596.60		113,000	82,084.10
441 Indemnités diverses	√ 37,449.20		66,300	32,300.80
443 Vacances et débours	√ 15,900.30		13,500	10,494.50

Renseignements complémentaires

24.20 Université

		Comptes 1978	Budget 1978
177	1. Droits d'inscription, taxes semestrielles	1,705,752.41	1,750,000
	2. Ecolages, formation des maîtres d'éducation physique	31,430.—	30,000
		1,737,182.41	1,780,000
242	Principalement du Fonds national de la recherche scientifique.		
243	Remboursement divers de la Caisse de pensions en cas de démissions.		
252	Nouvelles cabines téléphoniques et participations à des frais divers.		
279	1. Participation de l'EPFL:		
	a) aux frais de transports des étudiants	51,604.10	
	b) aux frais d'exploitation du service social	43,192.45	
	c) aux frais d'exploitation de la zone sportive	135,614.—	
	d) aux locations des auditoires	42,000.—	
		272,410.55	217,000
	2. Vente des programmes des cours et photocopies	6,175.40	6,000
	3. Diplômes	7,450.60	6,000
	4. Subside du Sport-Toto pour la formation des maîtres d'éducation physique	1,200.—	—
	5. Indemnité pour sinistre	1,450.—	—
	6. Ristourne chauffage	3,205.45	—
	7. Divers	6,814.18	—
		298,706.18	229,000
281	1. Subvention de base:		
	a) solde 1977 (20 %)	6,174,609.—	
	b) acompte 1978 (80 %)	17,057,400.—	20,600,000
	2. Subvention pour investissements:		
	a) achats d'appareils	634,018.—	
	b) loyers	195,224.—	
	c) réfection des locaux	21,978.—	
		851,220.—	500,000
		24,083,229.—	21,100,000
342	1. Part sur les finances de cours revenant au Fonds des bourses d'études de l'Université	80,000.—	80,000
	2. Au Fonds du microscope électronique	10,000.—	10,000
	3. Au Fonds des subsides pour l'impression des thèses	10,000.—	10,000
	4. Au Fonds de construction et d'extension des maisons et foyers universitaires	10,000.—	10,000
		110,000.—	110,000
421	Postes momentanément non pourvus.		
422	Rationalisation dans l'engagement des assistants.		
425	Postes momentanément vacants, faute de candidats.		
426	1. Personnel administratif et technique	146,717.75	130,700
	2. Assistants	107,294.30	129,900
	3. Personnel enseignant	242,233.50	232,700
		496,245.55	493,300
427	1. Personnel administratif et technique	133,368.60	107,500
	2. Assistants	61,878.70	77,700
	3. Personnel enseignant	308,167.05	301,200
		503,414.35	486,400
			12,300
434	1. Primes d'assurance des assistants-médecins	6,857.95	22,000
	2. Primes d'assurance des apprentis	10,284.45	8,000
		17,142.40	30,000
435	Cadeaux pour 25 ans de service et pour cessation de fonction:		
	1. Personnel administratif et technique	7,760.—	3,000
	2. Personnel enseignant. Paiement d'une indemnité pour cause d'invalidité	24,140.—	4,500
		31,900.—	7,500
437	1. Personnel administratif et technique	443,197.40	453,110
	2. Assistants	426,724.05	429,300
	3. Personnel enseignant	855,172.85	852,590
		1,725,094.30	1,735,000
439	1. Personnel administratif et technique	34,611.60	33,900
	2. Assistants	34,112.30	34,300
	3. Personnel enseignant	44,872.50	45,700
		113,596.60	113,900
441	1. Frais de déplacement des étudiants des 1 ^{er} et 2 ^e cycles, sauf médecine	13,595.80	26,000
	2. Participation aux frais de secrétariat du 3 ^e cycle	6,300.—	6,300
	3. Frais de déplacement des étudiants en médecine et indemnités aux stagiaires. Crédit en faveur des stagiaires inutilisés, faute de candidats	17,553.40	34,000
		37,449.20	66,300

2	Comptes 1978		Budget 1978	Comptes 1977
	Dépenses	Recettes		
444 Indemnités pour frais de représentation et prestations diverses	✓ 500.—		500	600.—
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	✓ 10,723.05		14,300	12,843.80
511 Fournitures, impressions, reliures	✓ 651,294.10		657,000	586,997.60
512 Frais d'insertions	✓ 22,252.85		21,200	14,862.85
513 Mobilier et machines de bureau	✓ 248,151.50		256,200	265,694.85
515 Livres, journaux, périodiques	✓ 4,692.25		5,800	2,400.05
521 Abonnements et taxes téléphoniques	✓ 380,846.65	$\Delta = 24\%$	307,000	256,634.50
522 Taxes postales	✓ 58,760.40		78,200	53,270.90
523 Transport de marchandises et de matériel	✓ 14,887.50		40,000	83,916.30
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat	✓ 64,017.85		73,300	52,166.20
526 Frais pour la formation professionnelle du personnel	✓ 2,230.—		2,000	900.—
527 Frais généraux divers	✓ 236,107.40		280,800	253,022.70
531 Indemnités et frais des commissions	✓ 59,160.20		62,200	67,277.25
533 Consultations juridiques et expertises	✓ —		2,000	—
612 Entretien des immeubles	✓ 994,968.—	$\Delta = 12\%$	885,000 117,800	717,027.30
613 Loyers	✓ 500,748.75		540,000	647,975.75
614 Entretien des bureaux et autres locaux	✓ 89,734.30		94,000	41,518.65
615 Eau, gaz, électricité	✓ 458,971.—		675,800	415,890.20
616 Chauffage	✓ 409,700.70		427,500	311,025.05
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	✓ 54,267.85		62,500	33,466.65
622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement	✓ 5,366,606.65		5,371,000	5,057,056.75
628 Assurances du mobilier	✓ 9,002.90		11,400	9,474.60
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	✓ 758,000.—		758,000	758,000.—
711 Dépenses générales pour l'enseignement	✓ 31,727,409.11		32,016,000 75,000	31,231,601.66
712 Dépenses générales pour l'hygiène publique	78,650.05		79,000	73,142.75
812 Subventions cantonales	—		—	500,000.—

444

512

513

521

522

523

526

527

531

612

613

615

621

632

711

715

Renseignements complémentaires

1977

		Comptes 1978	Budget 1978
300.—	444	Indemnité d'habillement en faveur de l'huissier.	
343.80			
397.60			
382.85	512	Mise au concours obligatoire des postes d'enseignants.	
394.85	513		
400.05	1.		100,630
	2.		151,250
	3.		4,320
334.50		248,151.50	256,200
270.90	521	Augmentation du coût de la taxe d'abonnement du central téléphonique de l'Etat et installation de cabines téléphoniques supplémentaires. Voir la rubrique 252.	
216.30	522	Les taxes postales ne sont pas encore réunies en totalité sous cette rubrique.	
166.20	523	Rationalisation des déménagements à Dorigny exécutés pour la plupart en 1977 déjà.	
300.—	526	Formation des maîtres d'éducation physique.	
222.70	527	Crédits prévus pour les frais de déménagement des professeurs et les frais de repourvue de postes utilisés quo partiellement. Voir la rubrique 425.	
277.25	531		
—	1.	49,650.20	50,000
	2.	9,510.—	12,200
327.30		59,160.20	62,200
	612		
375.75	1.	—	5,000
318.05	2.		
390.20	3.	388,035.50	380,000
325.05		606,932.50	500,000
166.65			117,899
356.75		994,968.—	885,000
174.60	613	Un loyer en suspens.	
300.—	615	Rationalisation du niveau d'éclairage de l'ensemble des bâtiments de Dorigny et surestimation des besoins du bâtiment des Facultés et sciences humaines (1 ^{re} année d'exploitation).	
301.86	621		
	1.	34,143.45	36,000
	2.	16,550.40	12,000
	3.	3,574.—	4,500
		54,267.85	52,500
	632	Crédit mis à la disposition de la Bibliothèque cantonale universitaire pour achats de livres.	
142.75	711		
300.—	1.	30,351,000.—	30,351,000
	2.	369,049.22	415,000
	3.	274,552.43	345,000
	4.	202,220.66	255,000
	5.	401,586.50	320,000
	6.		75,000
		90,819.60	305,000
	7.	14,500.—	15,000
	8.	23,680.70	10,000
		31,727,409.11	32,016,000
			75,000
	712		
	1.	42,947.10	42,000
	2.	35,702.95	37,000
		78,650.05	79,000

2	Comptes 1978		Budget 1978	Comptes 1977
	Dépenses	Recettes		
24.30 Bibliothèques cantonale et universitaires	4,055,434.50	52,901.—	4,351,000 45,500	3,655,505.— 65,620.34
24.31 Bibliothèque cantonale et universitaire de Rumine	3,513,704.45	22,125.65	3,679,200 17,500	3,655,505.— 65,620.34
242 Remboursement de rétributions du personnel		6,182.45	—	44,561.65
251 Vente d'imprimés		15,633.25	16,500	—
252 Remboursement sur frais divers et taxes		307.95	1,000	19,058.71
421 Traitements au personnel régulier	2,209,555.70		2,355,300	2,300,074.05
426 Allocations de ménage	28,810.—		30,000	29,186.—
427 Allocations pour enfants	24,651.75		28,800	28,072.—
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	265,483.45		275,300	262,689.40
434 Primes d'assurance contre les accidents, la maladie et frais médicaux	131.40		—	208.35
435 Autres prestations sociales	1,500.—		—	—
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	109,937.45		115,100	113,569.—
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	8,479.35		9,100	6,719.25
443 Vacances et débours	9,281.95		9,000	9,740.10
511 Fournitures, impressions, reliures	263,698.35		268,000	280,163.90
512 Frais d'insertions	1,547.15		3,000	1,702.40
513 Mobilier et machines de bureau	189,803.90		190,000	188,877.50
515 Livres, journaux, périodiques	25.90		—	—
521 Abonnements et taxes téléphoniques	22,949.30		18,600	19,248.80
524 Frais divers pour les véhicules à moteur de l'Etat	4,927.—		4,000	2,967.45
613 Loyers	59,834.80		60,000	59,069.90
614 Entretien des bureaux et autres locaux	5,087.—		6,000	4,203.50
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	20,000.—		20,000	20,000.—
628 Assurances du mobilier	—		—	121.30
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	288,000.—		288,000	323,000.—
812 Subventions cantonales	—		—	5,000.—
24.32 Bibliothèque universitaire de Dorigny	431,483.10	4900.—	466,600 2,000	— —
251 Vente d'imprimés		2,000.—	1,000	—
252 Remboursement sur frais divers et taxes		—	100	—
279 Recettes générales diverses		2,900.—	—	—
421 Traitements au personnel régulier	208,346.65		240,000	—
426 Allocations de ménage	1,560.—		1,000	—
427 Allocations pour enfants	2,860.—		2,900	—
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	26,337.70		29,300	—
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	10,417.60		10,400	—
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	806.10		800	—
443 Vacances et débours	745.70		1,000	—
511 Fournitures, impressions, reliures	33,949.10		30,000	—

Renseignements complémentaires

30 1977

,505.—
,620.54

24.30 Bibliothèques cantonale et universitaires

,505.—
,620.54

24.37 Bibliothèque cantonale et universitaire de Rumine.

561.65

242 Remboursement par la Bibliothèque de Saint-Gall de certains travaux effectués à la Bibliothèque cantonale.

058.71

251 Multicopies, catalogues et photocopies.

074.05

252 Communications téléphoniques privées.

186.—

421 Mutations dans le personnel.

072.—

689.40

208.35

434 Part patronale aux primes de l'assurance-maladie et accidents de deux apprentis.

—

435 Gratification pour ancienneté de service.

569.—

719.25

740.10

163.90

702.40

877.50

	Comptes 1978	Budget 1978
513 1. Contrats d'entretien, location	16,920.70	174,000
2. Achats et réparations	172,883.20	16,000
Les terminaux ont été achetés et non loués.	189,803.90	190,000

—

248.90

521 Introduction de la taxation par impulsions dans le trafic local.

367.45

524 Frais d'entretien et de roulage. Pas d'amortissement. Augmentation imprévisible des frais de réparations.

369.90

253.10

300.—

121.30

300.—

300.—

—

—

24.32 Bibliothèque universitaire de Dorigny

251 Multicopies privées.

252 Communications téléphoniques privées. Voir la rubrique 521.

279 Produit des amendes infligées aux retardataires.

421 Mutations dans le personnel.

2	Comptes 1978		Budget 1978	Comptes 1977	
	Dépenses	Recettes			
513 Mobilier et machines de bureau	44,638.25		45,000		513
521 Abonnements et taxes téléphoniques	—		3,600		
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	2,000.—		2,000		
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	100,000.—		100,000		521
24.33 Musée de l'Ellysée	110,246.95	25,877.35	185,200	—	
			25,800	—	
242 Remboursement de rétributions du personnel		25,877.35	25,800		242
421 Traitements au personnel régulier	64,169.95		125,000		421
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	8,059.60		15,800		431
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	3,208.65		6,400		437
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	249.75		500		439
443 Vacations et débours	34.90		1,000		443
511 Fournitures, impressions, reliures	1,524.10		2,000		
513 Mobilier et machines de bureau	2,000.—		2,000		513
521 Abonnements et taxes téléphoniques	—		1,000		
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	1,000.—		1,000		
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	30,000.—		30,500		632
24.40 Archives cantonales vaudoises	721,345.45		728,700	711,920.45	
			7,400		
		204.80	200	186.70	
252 Remboursement sur frais divers et taxes		204.80	200	186.70	252
421 Traitements au personnel régulier	420,313.70		429,800	413,078.80	421
426 Allocations de ménage	6,606.—		7,200	6,864.—	
427 Allocations pour enfants	6,934.60		7,600	7,316.95	
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	69,220.90		62,000	60,177.40	426
			7,400		
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	20,688.30		21,500	20,698.55	427
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	1,431.45		1,600	1,071.30	
443 Vacations et débours	2,671.10		4,800	3,800.10	431
					431
					431
					44

Renseignements complémentaires

		Comptes 1978	Budget 1978
513	1. Contrats d'entretien, location	215.—	37,000
	2. Achats et réparations divers	44,423.25	8,000
	Les terminaux ont été achetés et non loués.	44,638.25	45,000
521	Les taxes téléphoniques sont prises en charge par l'Université.		
24.33 Musée de l'Elysée			
242	Participation de la Commune de Lausanne au traitement d'une bibliothécaire.		
421	Ouverture du musée en 1980 seulement.		
431	Idem.		
437	Idem.		
439	Idem.		
443	Idem.		
513	1. Contrats d'entretien	—	300
	2. Achats	2,000.—	1,700
		2,000.—	2,000
632	1. Acquisitions	30,000.—	30,000
	2. Assurance dégâts d'eau pour les estampes de Picasso	—	500
		30,000.—	30,500
24.40 Archives cantonales vaudoises			
252	Communications téléphoniques privées.		
421	1. Archives cantonales vaudoises	362,223.20	351,800
	2. Rédaction des monuments d'art et d'histoire (congé non payé d'un collaborateur pendant 3 mois)	58,090.50	78,000
		420,313.70	429,800
426	1. Archives cantonales vaudoises	5,076.—	5,600
	2. Rédaction des monuments d'art et d'histoire	1,530.—	1,600
		6,606.—	7,200
427	1. Archives cantonales vaudoises	5,530.60	6,800
	2. Rédaction des monuments d'art et d'histoire	1,404.—	800
		6,934.60	7,600
431	1. Archives cantonales vaudoises	51,383.30	43,800
	2. Rédaction des monuments d'art et d'histoire	7,843.60	7,400
		59,226.90	52,000
			7,400
437	1. Archives cantonales vaudoises	17,783.40	17,600
	2. Rédaction des monuments d'art et d'histoire	2,904.90	3,900
		20,688.30	21,500
439	1. Archives cantonales vaudoises	212.—	300
	2. Rédaction des monuments d'art et d'histoire	1,219.45	1,300
		1,431.45	1,600
443	1. Archives cantonales vaudoises	2,224.10	3,500
	2. Rédaction des monuments d'art et d'histoire	447.—	1,000
		2,671.10	4,500

2	Comptes 1978		Budget 1978	Comptes 1977
	Dépenses	Recettes		
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	2,653.90		1,700	951.75
511 Fournitures, impressions, reliures	9,750.30		9,900	9,816.70
513 Mobilier et machines de bureau	687.80		1,600	6,924.40
521 Abonnements et taxes téléphoniques	2,097.60		2,200	2,030.50
523 Transport de marchandises et de matériel	—		700	—
527 Frais généraux divers	—		—	190.—
612 Entretien des immeubles	204.—		300	—
613 Loyers	169,000.—		169,000	169,000.—
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	5,500.—		5,500	5,500.—
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	13,600.—		13,600	13,600.—
24.50 Musées cantonaux	2,264,950.85		2,296,200	2,262,110.55
			25,000	
		15,042.15	2,300	1,416.85
243 Remboursement de prestations sociales		14,123.05	—	—
252 Remboursement sur frais divers et taxes		56.10	300	542.85
281 Subventions fédérales		863.—	2,000	874.—
341 Versements aux fonds spéciaux du bilan		—	—	25,000.—
342 Versements aux fonds spéciaux hors bilan	25,000.—		25,000	—
421 Traitements au personnel régulier	1,464,684.55		1,613,500	1,450,064.95
426 Allocations de ménage	26,846.—		30,200	29,570.—
427 Allocations pour enfants	22,277.80		27,800	27,042.20
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	180,513.50		171,500	167,376.20
			11,200	
435 Autres prestations sociales	4,440.—		—	—
			4,200	
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	68,528.25		68,400	69,066.85
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	5,058.50		5,300	3,833.80
443 Vacances et débours	4,655.90		6,500	5,290.80
444 Indemnités pour frais de représentation et prestations diverses	1,600.—		1,600	1,600.—
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	3,540.—		3,200	2,973.80
511 Fournitures, impressions, reliures	31,660.15		32,100	30,130.75
512 Frais d'insertions	2,261.75		2,100	1,783.65
513 Mobilier et machines de bureau	6,387.65		7,400	11,972.25
521 Abonnements et taxes téléphoniques	18,876.65		19,000	17,933.20
527 Frais généraux divers	44,388.30		45,000	38,136.80
612 Entretien des immeubles	23,000.—		23,000	95,000.—
613 Loyers	5,340.—		5,400	5,340.—
614 Entretien des bureaux et autres locaux	5,703.20		6,000	5,056.40
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	9,000.—		9,000	9,000.—
628 Assurances du mobilier	—		—	21,256.30
632 Frais pour les musées, bibliothèques et collections	301,385.65		281,200	237,849.00
			20,000	

1977

Renseignements complémentaires

		Comptes 1978	Budget 1978
11.75			
16.70	445 1. Archives cantonales vaudoises	1,027.05	800
24.40	2. Rédaction des monuments d'art et d'histoire. Dépassement compensé par la rubrique 443	1,626.85	900
10.50		2,653.90	1,700
—	513 1. Contrats d'entretien	687.80	1,400
10.—	2. Achats divers et réparations	—	200
—		687.80	1,600
10.—	612 Entretien de l'extincteur.		
10.—			
10.—	632 1. Archives cantonales vaudoises	4,000.—	4,000
	2. Rédaction des monuments d'art et d'histoire	9,600.—	9,600
		13,600.—	13,600
0.55	24.50 Musées cantonaux		
6.85			
—	243 Remboursements divers par la Caisse de pensions suite de démissions.		
2.85	252 Communications téléphoniques privées.		
4.—	281 En faveur du Musée des arts décoratifs de la ville de Lausanne. Voir la rubrique 811.		
0.—			
4.95	342 1. Au Fonds des beaux-arts	10,000.—	10,000
0.—	2. Au Fonds du Musée de la cathédrale	15,000.—	15,000
2.20		25,000.—	25,000
6.20	421 Mutations dans le personnel.		
—			
6.85	435 Une indemnité pour invalidité.		
3.80			
0.80	443 Déplacements plus fréquents par voitures privées que par train; compensation à la rubrique 445.		
0.—	444 Indemnités d'habillement pour les gardiens du Musée cantonal des beaux-arts.		
3.80	445 1. Au directeur du Musée des beaux-arts	550.—	550
0.75	2. Au directeur du Musée romain d'Avenches	1,000.—	1,000
3.65	3. Pour le Musée de zoologie	1,990.—	1,650
2.25		3,540.—	3,200
3.20	Voir la rubrique 443.		
5.80	513 1. Contrats d'entretien	1,671.—	3,000
0.—	2. Achats et réparations	4,716.65	4,400
0.—		6,387.65	7,400
6.40	527 1. Participation de l'Etat aux frais d'exploitation du Musée de la cathédrale par la commune de Lausanne	44,000.—	44,000
0.—	2. Participation aux frais de réceptions diverses	388.30	1,000
0.—		44,388.30	45,000
6.30	612 1. Réfection du chalet de Pont-de-Nant	8,000.—	8,000
9.60	2. Diverses réparations au jardin botanique	15,000.—	15,000
		23,000.—	23,000
	613 Location de locaux à Morges et à Baulmes pour entreposer les trouvailles archéologiques.		
	632 1. Acquisitions	279,824.75	260,200
	2. Assurance vol et incendie	21,560.00	20,000
		301,385.65	281,200
			20,000

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

2	Comptes 1978		Budget 1978	Comptes 1977	
	Dépenses	Recettes			
811 Subventions fédérales	863.—		2,000	874.—	811
812 Subventions cantonales	10,360.—		10,400	5,350.—	812
24.70 Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué	928,081.—		927,100	912,445.74	
			3,100		
		115,806.45	125,100	127,457.50	
177 Ecolages, finances de cours, finances d'examens		31,886.—	35,000	36,092.50	
252 Remboursement sur frais divers et taxes		31.45	100	78.—	252
281 Subventions fédérales		83,889.—	90,000	91,287.—	281
342 Versements aux fonds spéciaux hors bilan	1,000.—		1,000	—	342
421 Traitements au personnel régulier	155,498.10		156,200	151,971.10	
425 Traitements des membres du corps enseignant	543,808.26		538,800	531,983.20	425
426 Allocations de ménage	10,350.—		9,400	10,152.80	426
			1,000		
427 Allocations pour enfants	9,507.20		9,100	9,710.80	
			700		
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions	19,375.20		19,200	28,672.65	427
433 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions (personnel enseignant)	42,782.80		44,100	41,938.80	
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	34,313.15		34,800	32,860.35	437
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage	2,547.75		2,500	1,838.65	
443 Vacances et débours	1,657.75		1,500	1,517.20	
511 Fournitures, impressions, reliures	6,000.—		6,000	9,003.—	439
512 Frais d'insertions	—		500	163.80	
513 Mobilier et machines de bureau	3,064.40		3,000	3,005.60	513
521 Abonnements et taxes téléphoniques	1,842.90		1,200	1,439.—	
522 Taxes postales	1,201.75		1,200	1,200.—	521
526 Frais pour la formation professionnelle du personnel	15,870.—		19,600	8,000.—	526
527 Frais généraux divers	9,256.26		10,100	8,788.79	
531 Indemnités et frais des commissions	4,850.50		5,400	5,400.—	531
612 Entretien des immeubles	40,000.—		40,000	40,000.—	612
613 Loyers	1,375.—		—	—	613
			1,400		
621 Mobilier d'exploitation et d'enseignement	8,000.—		8,000	8,000.—	
622 Machines et matériel d'exploitation et d'enseignement	13,000.—		13,000	13,000.—	
711 Dépenses générales pour l'enseignement	2,800.—		2,800	3,600.—	711
24.80 Cultes	24,197,404.45		24,754,300	24,394,559.25	
			12,400		
		13,581.55	10,000	27,520.—	
121 Loyers		—	—	2,800.—	
243 Remboursement de prestations sociales		2,911.85	—	14,703.40	243
244 Remboursement d'indemnités et vacations du personnel		10,469.50	10,000	9,816.60	244

1977
4.—
0.—
5.74
7.58
2.50
8.—
7.—
—
1.10
3.20
2.80
0.80
2.65
8.80
0.35
8.65
7.20
3.—
3.80
5.60
9.—
0.—
0.—
8.78
3.—
3.—
—
0.—
0.—
0.—
9.25
0.—
3.—
3.40
0.60

Renseignements complémentaires

		Comptes 1978	Budget 1978
811	En faveur du Musée des arts décoratifs de la ville de Lausanne. Voir la rubrique 281.		
812	1. Musée vaudois de la vigne et du vin	5,000.—	5,000
	2. Musée des arts décoratifs de la ville de Lausanne	360.—	400
	3. Association de l'arboretum du valion de l'Aubonne	5,000.—	5,000
		10,350.—	10,400
24.70 Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué			
252	Communications téléphoniques privées.		
281	Application de la législation fédérale sur la formation professionnelle.		
342	A la Fondation Manganel.		
425	Frais de remplacement d'un professeur malade.		
426	1. Personnel administratif	2,760.—	1,560
			1,000
	2. Personnel enseignant	7,590.—	7,640
		10,350.—	9,400
			1,000
427	1. Personnel administratif	3,560.—	3,360
	2. Personnel enseignant	5,947.20	5,740
			700
		9,507.20	9,100
			700
437	1. Personnel administratif	7,071.25	8,000
	2. Personnel enseignant	27,241.90	25,600
		34,313.15	34,600
439	1. Personnel administratif	511.—	500
	2. Personnel enseignant	2,036.75	2,000
		2,547.75	2,500
513	1. Contrats d'entretien	764.10	700
	2. Achats et réparations	2,300.30	2,300
		3,064.40	3,000
521	Introduction de la taxation par impulsions dans le trafic local.		
526	Organisation d'une formation en cours d'emploi pour les maîtres de dessin non brevetés.		
531	Indemnités pour les experts aux examens et les conférences.		
612	Travaux d'entretien divers.		
613	Location d'une salle de classe au collège de l'Elysée.		
711	Prix et concours.		
24.80 Cultes			
243	Remboursements divers par la Caisse de pensions ensuite de démissions.		
244	Participation des paroisses aux frais de déplacements des prédicateurs.		

2	Comptes 1978		Budget 1978	Comptes 1977
	Dépenses	Recettes		
421 Traitements au personnel régulier	19,157,545.—		19,584,600	19,221,319.70
426 Allocations de ménage	268,866.75		283,200	274,873.95
427 Allocations pour enfants	373,055.10		362,900	369,617.65
			12,400	
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions . . .	1,605,517.45		1,585,900	1,550,127.55
435 Autres prestations sociales	27,460.—		14,700	19,260.—
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	585,147.05		585,900	584,910.70
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage . . .	40,716.55		40,100	30,380.55
441 Indemnités diverses	14,653.10		38,000	30,758.95
445 Indemnités pour usage de véhicules privés	23,955.95		30,000	23,179.10
511 Fournitures, impressions, reliures	18,286.65		22,000	13,693.20
512 Frais d'insertions	370.50		1,000	421.80
513 Mobilier et machines de bureau	4,516.90		5,000	2,103.70
521 Abonnements et taxes téléphoniques	463.40		—	146.20
531 Indemnités et frais des commissions	179,182.05		195,000	180,791.20
613 Loyers	—		—	3,482.—
711 Dépenses générales pour l'enseignement	1,601,668.—		1,700,000	1,845,293.—
812 Subventions cantonales	296,000.—		296,000	246,000.—
25 Service de la formation et de la recherche pédagogiques .	15,578,626.70		14,828,500	15,870,652.55
			77,400	
		965,276.30	737,500	957,452.40
25.10 Administration du service	257,952.85		247,700	163,259.40
			27,100	
		—	—	—
421 Traitements au personnel régulier	140,906.70		156,800	102,724.40
426 Allocations de ménage	2,100.—		1,200	1,200.—
			600	
427 Allocations pour enfants	2,160.—		1,400	1,640.—
			600	
431 Contributions de l'Etat à la Caisse de pensions . . .	29,699.25		20,900	13,544.40
437 Contributions de l'Etat à l'AVS	9,429.50		8,900	6,367.75
439 Contributions de l'Etat à l'assurance-chômage . . .	626.75		600	317.85

1977

Renseignements complémentaires

19.70
73.95
17.65
27.55
30.—
10.70
30.55
58.95
79.10
33.20
21.80
33.70
16.20
31.20
32.—
33.—
30.—
2.55
2.40
9.40
—
4.40
0.—
0.—
4.40
7.75
7.85

Comptes 1978 Budget 1978

421	1. Corps pastoral de l'Eglise évangélique réformée; postes pastoraux non repourvus	12,296,264.—	12,570,300
	2. Prêtres des six paroisses du district d'Echallens	275,346.—	274,400
	3. Traitements des prêtres versés conformément à la loi du 16 janvier 1970 sur l'exercice de la religion catholique dans le canton de Vaud	6,545,814.—	6,700,000
	4. Organiste de la cathédrale et son remplaçant	40,121.—	39,900
		19,157,545.—	19,534,600
426	Pour le corps pastoral et l'organiste.		
427	Idem.		
431	Idem.		
435	Indemnité pour cause de décès, gratification pour ancienneté de service et cadeaux pour cessation de fonction.		
437	1. Corps pastoral de l'Eglise évangélique réformée	573,838.80	574,600
	2. Prêtres des six paroisses du district d'Echallens	9,302.20	9,300
	3. Organiste de la cathédrale et son remplaçant	2,006.05	2,000
		585,147.05	585,900
439	1. Corps pastoral de l'Eglise évangélique réformée	39,749.60	38,900
	2. Prêtres des six paroisses du district d'Echallens	810.10	1,050
	3. Organiste de la cathédrale et son remplaçant	156.85	150
		40,716.55	40,100
441	Prédication du dimanche. Moins de remplacements dominicaux à la charge de l'Etat.		
445	Postes pastoraux non repourvus.		
513	1. Contrats d'entretien	1,710.80	2,000
	2. Achats et réparations	2,806.10	3,000
		4,516.90	5,000
521	Pour l'appareil du Conseil synodal.		
531	1. Aux membres du Conseil synodal	15,000.—	15,000
	2. Aux différentes commissions de l'Eglise évangélique réformée; plusieurs commissions n'ont pas siégé	164,182.05	180,000
		179,182.05	195,000
711	Application de l'article 12 de la loi du 16 février 1970 sur l'exercice de la religion catholique dans le canton de Vaud.		
812	1. Pour les souvenirs de confirmation	1,000.—	1,000
	2. Pour l'offrande du Jeûne fédéral	25,000.—	25,000
	3. Participation aux frais de secrétariat de l'Eglise évangélique réformée	50,000.—	50,000
	4. Construction du temple de Saint-Mathieu, Lausanne	200,000.—	200,000
	5. Subsidés casuels pour les lieux de culte non classés	20,000.—	20,000
		296,000.—	296,000
25.	Service de la formation et de la recherche pédagogiques		
25.10	Administration du service		
421	Mutations dans le personnel.		
431	Rachat à la Caisse de pensions pour une nouvelle collaboratrice.		
437	1. Personnel du service et commissions. Voir les rubriques 421 et 531	9,112.30	8,300
	2. Contre-maîtres pour l'enseignement mathématique	317.20	600
		9,429.50	8,900

2	Comptes 1978	
	Dépenses	Recettes
Récapitulation		
20.10 Administration générale du département	888,620.10	16,894.95
21.10 Administration du secrétariat général	1,634,121.05	118,149.20
20 Réforme scolaire	4,512,399.10	10,937.55
30 Orientation professionnelle	2,305,820.75	1,057,163.—
50 Office des fournitures et éditions scolaires	5,574,980.90	5,824,568.38
22.10 Enseignement primaire — Frais divers pour l'instruction	86,823,179.60	1,231,325.20
40 Economie familiale	1,010,429.—	487,443.—
23.10 Enseignement secondaire — Recettes et dépenses générales	3,078,073.30	138,047.60
21 Gymnase de la Cité	5,279,240.65	76,910.—
22 Gymnase du Belvédère	3,374,872.35	72,497.20
23 Centre d'enseignement secondaire supérieur de l'Est vaudois (CESSEV)	2,767,519.35	65,744.95
24 Gymnase de Montbenon	1,846,565.15	35,102.50
25 Gymnase de Chamblandes	2,380,597.65	46,955.25
40 Ecole supérieure de commerce	3,901,403.65	1,007,999.25
50 Collèges secondaires communaux	56,276,465.40	5,989,775.95
60 Centre d'enseignement secondaire supérieur du Nord vaudois (CESSNOV)	5,610,665.70	439,868.85
24.10 Enseignement supérieur, affaires culturelles et cultes — Recettes et dépenses générales	3,618,974.30	—
11 Office cantonal des bourses d'études et d'apprentissage	9,677,247.60	2,794,697.15
12 Protection des biens culturels	133,127.10	11,485.35
13 Château de Chillon	330,748.20	270,768.60
20 Université	84,490,980.61	26,804,171.49
30 Biblio/hèques cantonale et universitaires	4,055,634.50	52,901.—
40 Archives cantonales vaudoises	721,365.65	204.80
50 Musées cantonaux	2,266,950.85	15,042.15
70 Ecole cantonale des beaux-arts et d'art appliqué	928,081.—	115,806.45
80 Cultes	24,197,404.45	13,381.35
25.10 Formation et recherche pédagogique — Administration du service	257,932.85	—
20 Office de l'éducation physique de la jeunesse	1,108,270.00	353,096.90
31 Centre vaudois de recherches pédagogiques	585,162.00	—
32 Centre d'initiation au cinéma	761,779.55	302,332.10
33 Centrale de documentation pédagogique et scolaire	190,044.15	1,000.—
40 Recyclages, formation continue, cours spéciaux	1,879,483.25	27,061.—
50 Secrétariat des cours et examens	280,707.70	3,750.—
60 Séminaire pédagogique de l'enseignement secondaire	1,132,748.95	10,406.40
61 Classes de formation pédagogique	2,206,364.70	7,382.70
70 Ecoles normales	5,068,642.—	240,740.15
Totaux	331,064,095.56	47,661,107.47
Excédent des dépenses sur les recettes		283,402,988.09
Sommes égales	331,064,095.56	331,064,095.56

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES CULTES

125

	Budget 1978		Crédits supplémentaires 1978		Comptes 1977	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
4.95	890,200	17,400	3,500	—	2488358 } 807,747.85	17,396.55
4.20	1,684,700	118,800	7,100	—	{ 1,680,610.45	103,650.50
7.55	4,870,000	25,000	7,800	—	4,085,126.40	7,580.60
3.—	2,358,000	1,048,000	1,500	—	2,222,576.45	1,054,925.25
3.38	6,394,300	6,274,300	4,600	—	5,093,255.75	5,456,037.05
5.20	88,762,700	1,067,500	304,200	—	83,092,006.20	1,212,486.30
3.—	990,000	480,000	—	—	1,007,087.50	467,279.—
7.60	3,433,400	140,400	8,100	—	3,071,576.50	136,185.20
3.—	5,357,900	70,000	—	—	5,051,985.90	38,134.20
7.20	3,359,900	71,000	56,200	—	3,270,820.25	106,143.65
1.95	2,621,400	51,800	26,500	—	2,101,149.30	44,378.70
2.50	1,582,700	30,800	18,500	—	1,556,079.10	32,517.10
1.25	2,510,600	41,000	10,800	—	2,148,697.90	43,199.35
1.25	3,975,400	1,010,300	23,600	—	3,879,116.75	1,004,864.—
1.95	58,109,400	6,000,000	168,900	—	60,074,786.78	6,821,396.20
1.85	5,460,700	374,100	60,800	—	5,306,220.95	375,796.55
—	3,561,800	—	3,400	—	3,496,197.05	—
7.15	9,700,300	3,008,500	600	—	9,678,106.65	2,900,631.20
1.35	142,200	13,300	—	—	120,400.50	210.40
1.60	330,000	270,000	—	—	330,626.15	270,283.55
4.49	85,586,700	23,746,500	251,800	—	82,485,183.31	23,929,491.96
—	4,331,000	45,300	—	—	3,655,303.—	63,620.36
1.80	728,700	200	7,400	—	711,920.45	186.70
1.15	2,296,200	2,300	35,500	—	2,262,110.55	1,416.85
1.45	927,100	126,100	3,100	—	912,445.74	127,457.50
35	24,734,300	10,000	12,400	—	24,396,359.25	27,320.—
—	247,700	—	27,100	—	163,239.40	—
1.90	1,412,900	416,100	5,500	—	1,021,669.25	379,611.50
—	864,100	—	16,900	—	569,590.25	9,548.—
1.10	520,700	20,200	—	—	683,008.90	231,128.90
—	186,700	1,000	7,100	—	134,169.20	1,259.75
—	2,679,300	5,000	4,300	—	1,530,093.30	4,661.80
—	290,700	4,300	—	—	964,642.30	4,960.—
40	1,118,400	18,000	1,900	—	1,148,954.25	19,350.—
75	2,363,500	11,900	8,400	—	2,254,590.15	11,579.10
16	6,124,300	261,300	6,200	—	6,460,695.45	295,355.35
47	337,427,900	44,778,900	1,093,700	—	326,368,349.23	45,200,041.12
09	—	292,649,000	—	1,093,700	—	281,168,308.11
56	337,427,900	337,427,900	1,093,700	1,093,700	326,368,349.23	326,368,349.23

Résumé du compte général

Départements	Comptes 1978	
	Dépenses	Recettes
Justice, police et affaires militaires	112,009,440.10	113,996,575.29
Instruction publique et cultes	331,064,095.56	47,661,107.47
Intérieur et santé publique	262,966,696.79	159,538,597.11
Prévoyance sociale et assurances	316,328,809.91	106,977,801.41
Agriculture, industrie et commerce	97,936,692.33	49,129,573.59
Travaux publics	110,682,198.45	25,350,393.52
Finances	251,133,460.09	994,314,370.29
Totaux	1,482,021,393.23	1,496,974,418.68
Excédent des recettes sur les dépenses	14,953,025.45	
Excédent des dépenses sur les recettes		—
Sommes égales	1,496,974,418.68	1,496,974,418.68

pour l'année 1978

	Budget 1978		Crédits supplémentaires 1978		Comptes 1977	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
9	112,692,100	107,184,000	1,270,100	40,000	108,326,923.66	108,782,509.04
7	337,427,900	44,778,900	1,003,700	—	326,368,349.23	45,200,041.12
1	268,676,100	164,103,200	1,891,100	13,000	253,955,302.23	155,053,925.15
1	334,235,300	108,511,900	3,152,800	500,000	278,256,088.90	65,389,864.63
9	100,517,200	48,957,600	1,486,200	55,800	115,349,959.75	63,791,774.81
2	110,888,600	24,771,900	3,869,600	—	104,261,334.43	24,192,128.40
9	213,785,200	970,974,600	2,033,800	—	218,730,467.52	954,485,971.50
8	1,478,220,400	1,459,282,100	14,797,200	608,800	1,405,248,425.72	1,416,896,214.65
	—	18,938,300	—	14,188,400	11,647,788.93	—
8	1,478,220,400	1,478,220,400	14,797,200	14,797,200	1,416,896,214.65	1,416,896,214.65

Fonds spéciaux gérés par l'Etat (suite)

	Actifs nets au 31.12.1978	Actifs nets au 31.12.1977
Fonds Louis Roux (Gymnase de la Cité)	22,944.80	22,820.71
Prix Roland Troustor (Gymnase de la Cité)	1,308.08	1,533.03
Prix de géographie Ferdinand Virieux (Gymnase de la Cité)	800.40	1,055.75
Ecoles normales		
Compte d'attente « prêts d'honneur »	1,138,561.66	1,058,586.65
Fondation Lucien Jayet	106.75	108.05
Fonds du centenaire de l'École Normale	23,476.10	23,165.10
Fonds Albert Fœtisch	4,757.65	4,738.29
Fonds Dr Paul Jomiri	825.89	801.46
Fonds Jeanne Mangé	482.89	447.50
Fonds Louis-Henri Pelet	1,244.38	1,189.89
Prix G.-C. Dondréaz	2,234.45	2,235.19
Prix F.-M. Grand	1,182.05	1,182.08
Prix François Gülex	2,158.88	2,198.—
Prix de gymnastique Ernest Hartmann	1,027.93	1,824.45
Prix Hermann Läng	14,081.81	12,920.29
Prix de mathématiques	1,000.85	1,000.19
Prix Ami Rosat	1,043.45	1,047.30
Prix des travaux manuels	1,060.85	1,047.01
Prix de volonté	1,282.97	1,012.11
École supérieure de commerce		
Prix Aimé Delay	3,664.84	3,508.66
Fonds des élèves	56,147.65	51,220.55
Fonds Maurice Gaillard	8,958.35	8,718.—
Fonds « Bourse Jules Lolh »	18,089.79	17,358.43
Fonds des maîtres	22,248.20	21,200.85
Fonds Georges Palliard	6,637.04	6,200.80
Fonds Louis Pelet	3,357.30	3,208.—
Fonds Jacob Stadler	41,008.10	38,880.20
Prix du Conseil de l'École Supérieure de Commerce	840.70	918.20
Prix de gymnastique	1,207.95	1,227.40
Prix J.-S. Loth	1,102.81	933.10
Prix de mathématique	1,328.—	1,392.40
Prix de comptabilité	8,631.25	8,026.15
Prix d'italien Gio	162.20	148.50
Prix Adolph Wollschlaeger	7,380.05	2,308.62
Enseignement supérieur divers		
Achève	1,811.05	1,811.05
Fonds pour l'enseignement de la physique	26,547.12	26,547.12
Fonds pour l'enseignement de la chimie	26,547.12	26,547.12
Fonds pour l'enseignement de la biologie	26,547.12	26,547.12
Fonds pour l'enseignement de la géologie	26,547.12	26,547.12

Fonds spéciaux gérés par l'Etat (suite)

nets 2.1977		Actifs nets au 31.12.1976	Actifs nets au 31.12.1977
	Université		
820.71	Fondation Georgine Claraz	256,557.72	245,858.74
533.03	Fondation Major Davet	35,190.18	34,524.59
055.75	Fondation Maurice Lugeon	23,169.70	23,148.87
	Fondation Maurice et Ida Lugeon	25,595.45	25,027.48
586.65	Fondation Georges Paillard	41,231.91	33,706.59
108.05	Fondation Charles et André Rabot	22,052.44	21,026.10
165.10	Fondation vaudoise pour la géologie	73,736.30	73,561.53
738.29	Fondation J.-J. Van Walssem Pro Universitate	449,792.38	170,259.73
91.66	Fonds Agassiz	342,517.40	330,473.78
147.57	Fonds des anciens bacheliers	12.80	12.50
189.89	Fonds des assurances et salle de lecture	530,517.20	469,249.20
205.19	Fonds de la bibliothèque de l'Ecole de chimie	18.81	18.81
102.08	Fonds de bienfaisance de la Polyclinique universitaire	397,230.92	390,478.95
198.—	Fonds Brunner	36,914.36	35,845.74
124.45	Fonds Paul Chapuis-Secrétan	35,132.45	33,766.52
120.29	Fonds Dr Combe II	190,507.09	179,650.94
100.19	Fonds du Comité social de l'Université	53,890.37	51,129.05
147.30	Fonds de construction et d'extension des maisons et foyers universitaires	1,997,670.14	1,902,034.96
147.91	Fonds Auguste Cottier en faveur de la chaire de dermatologie	4,958.45	4,553.79
112.11	Fonds des délégations de l'Ecole des hautes études commerciales	10,307.99	9,956.49
	Fonds pasteur Deytard	269,431.92	257,361.55
	Fonds Edouard Dind	122,927.77	115,458.50
	Fonds du IV ^e centenaire de l'Université	258,656.31	251,400.65
08.66	Fonds des estampes du professeur Decker	762,055.09	692,824.67
20.55	Fonds de l'Ecole des sciences sociales	8,737.64	8,914.03
18.—	Fonds pour l'enseignement de l'anglais à l'Université	4,743.80	4,422.76
58.43	Fonds de l'installation sportive du centre universitaire de Dorigny	269,703.10	277,561.33
06.85	Fonds du jardin botanique	955.65	932.20
06.60	Fonds du microscope électronique	184,594.25	212,450.47
08.	Fonds Jean Ländry	200,781.45	195,600.70
89.20	Fonds J.-J. Mercier	531,185.55	518,270.65
18.20	Fonds Frédéric Nessler	19,222.97	18,181.82
27.40	Fonds Constant Ouvrière	14,651.45	14,297.05
33.10	Fonds des sports de l'Université	481.85	469.75
12.40	Fonds Rodolphe Reiss	176,042.66	171,731.35
26.16	Fonds Renoviev	15,903.05	16,804.09
16.60	Fonds Dr Jacques Roux	72,286.62	71,780.43
111.62	Fonds Henri Bonalno	214,617.87	200,027.35
	Fonds Dr Kurt Siegfried	33,612.71	31,860.10
	Fonds Christophe Sotin	42,155.62	39,599.33
	Fonds des bourses du Syndicat suisse de la chimie	1,497.05	1,460.30
	Fonds des subsides pour l'impression des thèses	119,071.65	140,910.60
	Fonds universitaire	1,988,379.66	1,858,861.75
	Fonds Concours Vinet	44,640.62	42,730.73
	Fonds Dr Albert Wandler	26,534.34	26,304.34
	Fonds Ernest Wilczek	77,823.81	70,503.66

Fonds spéciaux gérés par l'Etat (suite)

	Actifs nets au 31.12.1978	Actifs nets au 31.12.1977
Fonds Evelyne Wilczek-Huth	203,163.24	198,327.62
Prix du centenaire de la Caisse d'épargne et de crédit	29,925.70	29,742.69
Prix de l'Etat de Berne	113,561.85	105,495.14
Prix Bippert	129,999.73	124,947.18
Prix Henri-Edouard de Cerenville	36,508.68	35,487.02
Prix Dr Emile Duboux	18,998.03	18,943.84
Prix Dr Marc Dufour	57,991.46	55,677.89
Prix Follope	7,077.17	7,145.38
Prix Dr Ch.-Ph. Mercier	11,567.40	11,105.21
Prix Louis Pelet	10,368.70	9,602.02
Prix Dr Suzanne Picot-Roux	110,476.68	110,591.31
Prix Arnold Reymond, Fondation Charles-Eugène Guye	16,639.91	15,477.39
Prix Dr César Roux	184,159.18	180,278.27
Prix de la Section vaudoise de l'Association suisse pour la Société des Nations	7,014.77	6,647.00
Prix Whitehouse	24,762.62	22,792.13
Prix Professeur Otto Riese	28,807.47	—
Prix de philosophie William Rivier	41,135.33	40,000.—
Bibliothèque cantonale et universitaire, musées, Ecole des beaux-arts et d'art appliqué		
Fonds du système intégré pour les bibliothèques universitaires lausannoises (SIBIL)	663.18	—
Fonds de la Bibliothèque cantonale et universitaire	419,435.47	251,731.40
Fonds des beaux-arts	31,244.16	69,599.45
Fonds Joséphine Chavannes (Musée des beaux-arts)	2,799.85	2,360.55
Fonds David (Musée des beaux-arts)	52,486.90	48,538.25
Fonds Dolevres pour le Musée d'Avenches	123,748.70	150,718.30
Fondation Manganol	4,641.42	3,591.58
Fonds Ecole cantonale de dessin (beaux-arts et art appliqué)	17,852.45	18,365.92
Prix Charles Rambert	2,055.66	2,018.69
Fonds Thérèse Frisch (BCU)	493,895.71	541,562.37
Cultes		
Caisse des études pour le Saint-Ministère	161,135.98	168,246.65
Fondation Marika Ogiz	67,000.—	67,000.—
Fonds Prix Eugénie Basset	57,307.52	55,312.53
Fonds des orgues (Cathédrale)	10,338.51	9,096.05
Secours en faveur des pasteurs, des veuves et orphelins de pasteurs	731,177.11	578,304.57
DÉPARTEMENT DE L'INTÉRIEUR ET DE LA SANTÉ PUBLIQUE		
Fondation Jules Gagnaux	540,058.83	515,318.66
Fonds de réserve-Assurance contre les pertes causées par la loque et l'acarirose des abeilles	86,282.30	86,153.66
Fonds de réserve — Caisse d'assurance du bétail	2,271,071.90	2,270,082.70
Fonds de l'Ecole cantonale vaudoise d'aides hospitalières et d'aides hospitaliers	1,195.66	1,162.83
Fonds de l'Ecole cantonale vaudoise d'infirmières et d'infirmiers assistants	1,194.76	1,162.52
Fonds en faveur de l'Ecole cantonale vaudoise de laborantines et laborants médicaux	3,654.35	4,199.85

Fonds spéciaux gérés par l'Etat (suite)

nets L.1977		Actifs nets au 31.12.1978	Actifs nets au 31.12.1977
127.62	Fonds de l'Office médico-pédagogique vaudois	755.70	737.20
142.69	Fonds de l'Institut de microbiologie	990.—	977.08
95.14	Compte d'attente — Dime de l'alcool	322,134.50	331,995.—
147.18	Fondation B. Galli-Valerio	574,170.80	575,677.93
167.02	Fonds succession Louise Helferich	61,562.95	69,810.35
143.84			
177.89			
45.38			
05.21			
102.02	DÉPARTEMENT DE LA PRÉVOYANCE SOCIALE ET DES ASSURANCES		
191.31	Tuteur général		
177.39			
178.27	Fonds des pupilles du tuteur général	91,060.65	85,982.45
147.06			
192.13			
—			
300.—	Prévoyance et aide sociales		
—			
731.40	Fondation commandant Baud Immeubles	411,100.—	
199.45		Titres, c/c et autres actifs	351,729.55
300.55			762,829.55
138.25			750,509.55
118.30	Fondation de bienfaisance du centenaire . Immeubles	140,000.—	
191.58		Titres, c/c et autres actifs	509,591.10
365.92			649,591.10
118.69			612,692.40
582.37	Fonds Contesse Immeubles	54,100.—	
		Titres, c/c et autres actifs	165,524.05
			219,624.05
			211,484.05
	Fondation Dr Ernest-Alfred Corvejon . . Immeubles	54,500.—	
		Titres, c/c et autres actifs	42,703.41
			97,203.41
			95,610.51
	Fondation Antonie-Julia Cossy Immeubles	50,000.—	
		Titres, c/c et autres actifs	20,693.95
			70,693.95
			70,013.95
	Fonds J. et Ch. Duc, Sassel Immeubles	127,540.—	
		Titres, c/c et autres actifs	3,185.75
			130,725.75
			130,803.75
	Fonds cantonal en faveur des incurables et vieillards Immeubles	2,029,351.—	
		Titres, c/c et autres actifs	1,168,506.68
		Fonds de réserve des forêts	72,661.87
			3,124,995.79
			2,912,096.34
	Fonds lit américain		29,965.35
	Fonds belge		33,832.40
	Fonds Victor Bessières		53,331.76
	Fonds Dr Cunier		5,303.70
	Fonds Henri Echaud		30,065.50
	Fonds III S. H. de Gunzbourg		24,101.25
	Fondation L.-Ed. Junod		223,975.—
	Fonds III Eric Nessler		45,477.70
			44,393.35